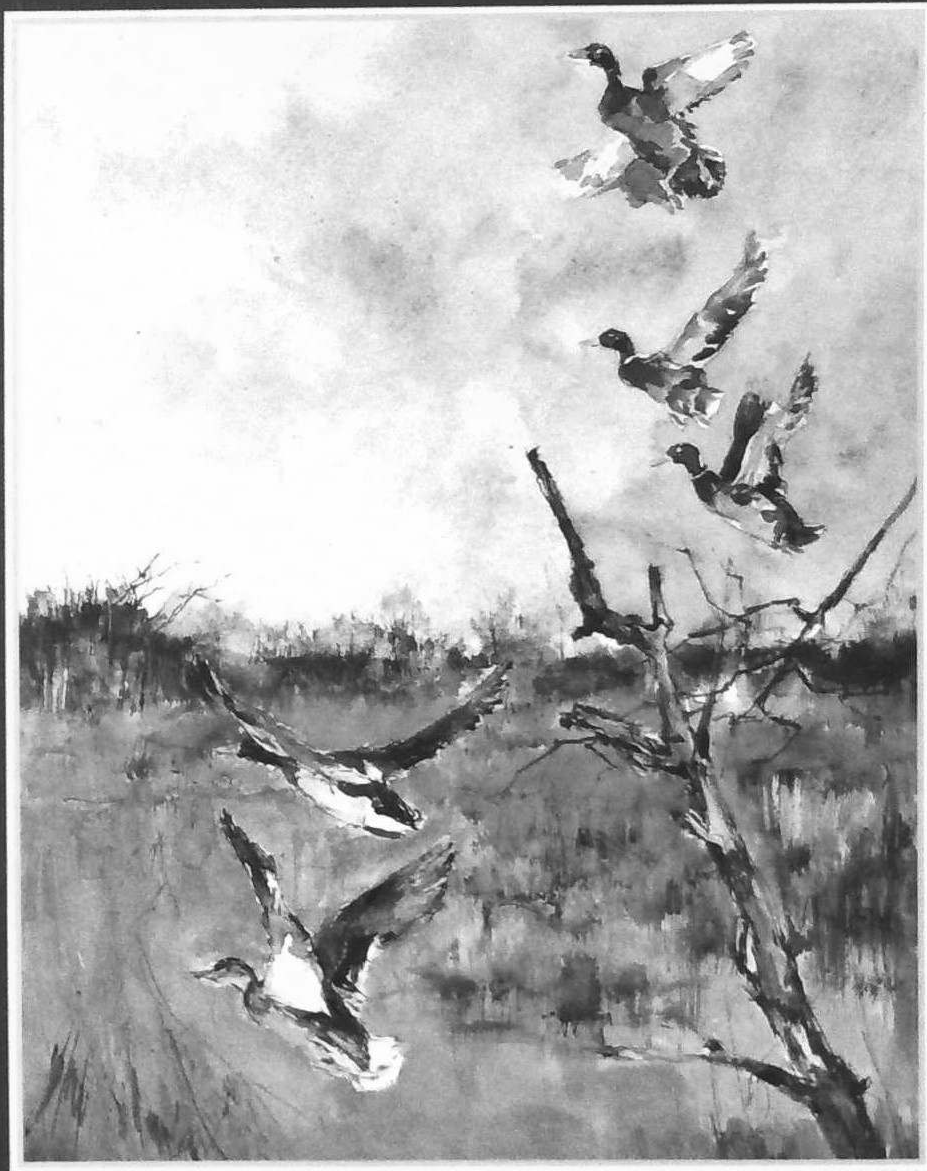


Chasser en Bretagne



n°5 hiver 1997

Nature et Chasse en Terres de Bretagne



Cette page appartient aux lecteurs. Chacun peut s'y exprimer en toute liberté pour donner son avis, informer, interroger, interpeller et proposer. Les lettres doivent être adressées à **chasser en Bretagne**, Parc Pompidou, CP 3433, 56034 Vannes Cedex, fax 02.97.47.91.06

✍

LES VERTUS DU GROUPE

Tout d'abord bravo d'avoir voulu rassembler au moment où la société ne cesse de se diviser. Je fais partie de ceux qui croient aux vertus du groupe, poursuivez autant que faire se peut l'information des chasseurs, nous en avons besoin. Les textes changent, les intérêts sont bien souvent internationaux et les décisions se prennent désormais à Bruxelles

YANNICK DOSSET (CLÈGUEREC, 56) ✍

MESSAGE D'AUTOMNE

Il est roux, il est noir, il est feuillage d'automne. Agile, souple et félin, curieux et malin. Démon des cours de ferme. Chasseur nocturne endiable et redoutable carnassier. Il se joue de l'homme prédateur rival. Il se forlonge des chiens qui embauvent sa joie. Il est à la fois tueur et gibier. Ha! Qu'il est croquant le cou d'un poulet sous sa jeune canine. Les babinnes empourprées de sang chaud et doux. Les pupilles scintillantes au clair d'un rayon de lune. Mais le des-

tin a voulu que cette nuit-là, le dieu animal rappelle son âme. Le feu cuisant et mordant en très peu de temps a chassé de son corps toute sa vie. Et ce ne fut qu'un amas de chair et de sang meurtri. Lui qui naquit deux printemps plus tôt, dans la tiédeur d'une chaude terre, au fond d'un antre profond. Nous chasseurs, qui donnons la vie et qui donnons la mort. Monde incompris, haï et banni par le peuple citadin. Soyons les messagers de Dame Nature, respectueux de son habitat et garants de son avenir.

J.F. PRIGENT (TRÉGUIDEL, 22) ✍

CRÉDIBLE

Pendant les vacances, passées comme chaque année dans votre magnifique région, j'ai découvert tout à fait par hasard une revue cynégétique enfin crédible et non un bouquin vantant les produits miracles sur un bon tiers de l'édition comme le font à présent un bon nombre de revues de chasse.

JACKY MENGEL (JARANGÉVILLE, 24) ✍

LE FINISTÈRE ET LA LOIRE-ATLANTIQUE!

Félicitations pour votre revue qui se bonifie au fil des numéros et a désormais trouvé toute sa dimension. Elle vient combler un grand vide en Bretagne. Outre sa présentation de qualité elle porte à notre connaissance toute l'actualité que les chasseurs bretons sont en droit d'attendre et elle traite de sujets très variés. Elle ne se borne pas - et c'est là je pense toute son originalité - à aborder des thèmes qui relèvent strictement de la chasse. Votre revue sert à rassembler les chasseurs et tous les acteurs de l'en-

vironnement. Dans la rubrique courrier des lecteurs de votre dernier numéro, M. René Bouin regrette que la Fédération du Finistère ne soit pas partie prenante de votre revue. Je ne peux qu'appuyer cette idée. Mais les chasseurs doivent-ils abandonner la Loire-Atlantique et renoncer à l'idée d'une Bretagne unifiée, historique, authentique. Si les cinq fédérations bretonnes pouvaient se regrouper les chasseurs bretons n'auraient-ils que plus de poids, mais en plus, au moment où le démantèlement de la dite région des Pays-de-Loire est de plus en plus évoqué, ils feraient figure d'avant-gardistes et feraient preuve de bon sens.

STÉPHANE LE TYRANT (SAINT-NICOLAS DE REDON, 44) ✍

ACTEURS RURAUX

A l'occasion de la sixième fête du cheval (10000 visiteurs) qui s'est tenue le 30 juin à Guer, quelques chasseurs du pays ont présenté un stand sur la chasse en Bretagne, la faune, le bocage et ont participé au défilé à l'ancienne. Le but était de rappeler concrètement que la chasse trouve son ancrage dans le monde rural.

Notre stand, qui a rencontré un grand succès populaire, a montré que les chasseurs sont des acteurs à part entière du monde rural. Pour assurer la pérennité de notre pratique face aux multiples attaques, le plus souvent dues aux urbains, les chasseurs doivent aussi participer en tant que tels aux manifestations estives. Montrer la réalité historique de la chasse bretonne reste le meilleur argument et la meilleure défense des chasseurs.

BERTRAND PIEL (VANNES, 56) ✍



Sachons semer en 1997

Il est une sage et heureuse tradition lorsque l'année se termine, une tradition que nous perpétuons avec bonheur et avec plaisir. Les vœux pour l'année nouvelle ne sont pas la marque d'une habitude passiste ou le signe d'une politesse de complaisance. Ces vœux que nous pratiquons jadis en Bretagne sous la forme de l'Aguilaneuf, cette tournée des étrennes qui enchantait petits et grands, sont aussi une manière de vivre et de croire en l'avenir. En souhaitant aujourd'hui à



François Le Louarn

tous les défenseurs de la nature une bonne année 1997, je ne cède pas seulement à un usage, aussi plaisant soit-il. Car ce n'est pas un vœu pieux que de penser à l'avenir de la chasse et de lui souhaiter en ce début d'année vitalité et renouveau. Comme le soleil reprend sa course au milieu de la saison noire, je souhaite que les chasseurs prennent maintenant de nouvelles forces et préparent de belles saisons de chasse. C'est en effet à nous tous de défendre et illustrer notre culture cynégétique. Et j'ai de plus en plus de raisons de croire à l'avenir de nos traditions.

Dans un monde de plus en plus urbanisé, de plus en plus soumis aux impératifs économiques, de plus en plus artificiel... L'homme libre ne trouvera sa place que dans la nature, avec la nature.

La défense des milieux naturels n'est pas seulement une mode médiatique ou une écologie de salon, c'est une nécessité et ce doit être une pratique quotidienne du terrain. Soyons lucides, rien ne se fera contre l'homme. Pour défendre la nature, il faut y vivre, il faut la connaître, il faut l'aimer sans arrière-pensée.

Des événements récents, épidémies de vaches folles, inondations répétées, ont montré qu'on ne peut pas faire n'importe quoi avec les espèces animales et les espaces naturels au nom d'un productivis-

me toujours plus exigeant. Pour produire plus, on détruit plus... Telle est la conséquence d'un système négateur des réalités environnementales. Le chasseur est conscient que le milieu naturel ne peut supporter n'importe quel aménagement sans incidence sur les espèces qui y vivent. Le chasseur partage avec les autres pratiquants des milieux naturels que sont le pêcheur, le sylviculteur, l'éleveur et le cultivateur, la même vision de la nature qu'il entend défendre... Mais faut-il encore que le chasseur transmette

son savoir et sa passion à autrui ! Bien souvent, trop souvent, certains d'entre nous se complaisent dans la nostalgie des chasses d'antan. Mais nous ne vivons pas dans le passé. Notre devoir est de défendre aujourd'hui notre patrimoine. J'entends trop souvent des chasseurs se plaindre de la diminution du nombre de permis de chasse et de l'image dévalorisante du chasseur véhiculée par des médias. Ces deux mauvaises notes peuvent être aisément corrigées si on s'en donne la peine !

Chacun sait qu'on ne s'improvise pas chasseur. Chacun sait aussi que la formation d'un jeune chasseur est la meilleure préparation de l'avenir. Aussi, l'occasion m'est donnée aujourd'hui de souhaiter qu'en 1997 chaque société, communale ou privée, propose une carte à un jeune chasseur. Les fédérations se feront le plaisir de relayer les offres si cela s'avérait nécessaire ! Je sollicite également chaque chasseur breton pour qu'il fasse découvrir la chasse en 1997 à un non chasseur. Ce peut être un parent, un scolaire, un ami, un voisin, un élu, un collègue de travail... Montrons notre connaissance du milieu, donnons l'exemple... Et nous améliorerons notre image, nous rajeunirons, nous conjuguons le verbe chasser au futur.

François Le Louarn

Président de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor



Chasser en Bretagne

LA BRETAGNE SAUVERA-T-ELLE SES LAPINS ?

page 12

Chasser en Bretagne
N° 5 janvier-février 1997

Magazine trimestriel édité par la Société Chasse et Sauvage, société anonyme au capital de 50000F, ayant pour principaux actionnaires les Préfets Départementaux des Chasses de Côtes-Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, N° 1 Avenue D'EDMUND SPAEY 44324-NOUEN.

Titre Propriété, CP 3435, 59034 Vaires-Coles, Tél. 02 97 47 03 61, Fax 02 97 47 31 06.

Directeur de la Publication
Jean-Louis Plard
Rédacteur en Chef
Bernard Rio

Comité de Lecture
Guy André, Jean-Pierre Bourdon, Jean-Pierre Fouchier, Jean Guillet, Franck Guennat, Paul Le Gac, Bernard Rio, Gérard Rousseau.

Administration
Catherine Lornet
Publicité
Bernard Rio
Diffusion mensuelle
M.P. Tar. 74.82.14.14.

Abonnements
Cotes d'Armor : Marie-Laëtie Le Gac, Tél. 02 96 33 35 92.
Ille-et-Vilaine : Marie-Hélène Bidard, Tél. 02 99 30 38 17.
Morbihan : Marie-Christine Le Foch, Tél. 02 97 47 10 01.
Autres départements : Catherine Lornet, Tél. 02 97 47 03 62.

Maquette
Bernard Rio
Fabrication
Bernard Rio

Impression
Sesous-Drouot, Cassin-Serigne, Tél. 02 96 83 86 11.

Imprimeur
Les Presses de Bretagne, Cesson-Sévigné, Tél. 02 98 20 55 00.
Dépôt légal à paraître.
Commission paritaire N° 70652.
ISSN 1268-8043.

CHASSER



JACK RUSSEL
Le Jack Russel Terrier est à la mode. Mais il est plus à l'aise au fin fond d'un terrier de renard que dans les salons parisiens. Rencontre avec un passionné à Betton !

page 16

TERRITOIRE

Ouverture au renard. A Trébray, dans le Mené, on chasse depuis sept ans le renard le dimanche de l'ouverture. Une tradition qui rassemble et contente tous les sociétaires !

page 10

ÉQUIPEMENT

Pascal Martin, est coutelier à Pont-Scorff. Il fabrique dans sa forge des couteaux de chasse en acier trempé. Original, traditionnel et artisanal.

page 34

PATRIMOINE

Cast, dans le Finistère, a honoré saint Hubert en sculptant sa chasse dans le granite de Kersanton au seizième siècle. Visite guidée.

page 38

NATURE



SAUVAGINE
Le botulisme a décimé 30000 oiseaux sur le lac de Grand-Lieu en 1995. Cette catastrophe écologique était-elle évitable ?

page 6

LITTORAL

L'archipel des Sept îles, au large de Perros-Guirec, est la plus importante réserve ornithologique de France. Histoire d'une réserve propriété des chasseurs !

page 20

REGARDS

Pierre Letellier a posé sa palette à Kergrist-Moëllou. Cet artiste, qui expose dans le monde entier, prend plaisir à peindre et à chasser en Bretagne.

page 27

MÉTIER

Homme des bois, Alfred Peillatre vit et travaille dans la forêt de Teillac, à cheval entre l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique. Portrait d'un garde amoureux des arbres et des animaux.

page 32

ACTUALITÉ

REGLEMENTATION

Nouvelles normes pour les enclos. Le code de l'urbanisme a été modifié en harmonie avec les directives internationales. Un nouveau texte de loi prescrit la libre circulation des espèces sauvages !

page 40



MUSIQUE

Les trompes de chasse de concert. Sept fanfares perpétuent en Bretagne une tradition qui allie musique et chasse. Rendez-vous à Quiberon avec Claudy Guillaume.

page 36

GASTRONOMIE

Simone Morand, écrivain rennais, défend avec passion et érudition le patrimoine culinaire breton. Lorsque venaison rime avec bon goût breton !

page 24

AGENDA

Les premiers rendez-vous de l'année 1997, stages, brevets, chasse à courre, bourse aux armes

page 54

L'ingénieur chargé du dossier lapin à l'Office National de la Chasse est basé à Nantes.

Stéphane Marchandeu fait un tour d'horizon des garennes bretonnes. **Myxomatose, VHD, automobilistes et prédateurs naturels, urbanisation et aménagements agricoles**, le lapin breton a connu bien des vicissitudes depuis un demi-siècle. Pourtant Stéphane Marchandeu est optimiste. Les tableaux de chasse sont stables et les expériences de réimplantation du lapin réussissent.

Un vaccin contre la myxomatose pourrait être bientôt commercialisé sous forme de **granulés**. Si les chasseurs s'en donnent les moyens, le lapin a encore de beaux jours devant lui !



Crédits iconographiques :

Pages Une, 28, 29, 30, 56 *Pierre Letellier*, page 3 *Gabriel Lopez FDC 22*, pages 6 et 8 *M. Lesage (Nantes)*, 10 *Yves Rocobois (Société communale de Trébray)*, pages 4, 5 gauche, 11, 12, 16, 17, 18, 20, 21, 23, 25, 27, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 42, 44, 45 haut et bas, 46 *Bernard Rio*, page 5 haut et bas, 13 haut et bas, 15 *André Le Gall*, page 14 haut, 22 *Gérard Sourget*, page 14 bas *Luc Barbier ONC*, pages 24, 26 *Claude Herlédan, éditions Ouest-France*, page 39 *Yves-Pascal Castel*, pages 40 et 55 dessins *René Le Honzec*, page 47 haut et bas *Gérard Thomas FDC 22*, pages 49 et 50 crédit éditeurs.

Ce numéro contient un supplément Ediloisirs en page 2



études

Menaces bactériennes sur la sauvagine

En 1995, 30 000 oiseaux ont été décimés par le botulisme sur le lac de Grand Lieu. Une catastrophe due à la conjonction de plusieurs phénomènes : concentration importante d'oiseaux, abaissement du niveau d'eau, forte chaleur, profusion d'algues cyanophycées... Le docteur Guy Bonnefous rend ici compte de l'apparition et du développement de la terrible bactérie *Clostridium botulinum*



Sarcelle d'hiver « venue mourir » sur la rive du lac de Grand-Lieu

Les foyers de botulisme récemment observés en France, notamment sur le lac de Grand Lieu et dans les élevages de gibier en Dordogne durant l'été 1995, constituent un grave avertissement et une menace pour l'avenir cynégétique des espèces atteintes par cette maladie : canards, faisans, perdreaux... C'est une maladie due à l'ingestion d'une toxine élaborée d'une façon complexe par une bactérie anaérobie (se dit de micro-organismes se développant en l'absence d'oxygène) : *Clostridium botulinum*. Elle se traduit par une paralysie flasque ascendante qui entraîne la mort très rapidement par arrêt respiratoire ou cardiaque. Cette « bactérie saprophyte du sol » (se dit des micro-organismes qui vivent dans

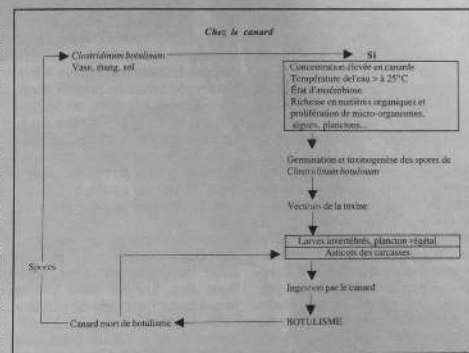
la nature sur les débris) est très répandue dans la nature sous forme végétative ou sous forme de spores résistantes à la chaleur (une température de 120 °C pendant 10 minutes est nécessaire pour la détruire) qui produiront de nouvelles bactéries si les conditions sont favorables. Cette bactérie en elle-même ne menace pas directement les oiseaux ; mais si les conditions du milieu s'y prêtent, elle élabore alors la toxine qui, ingérée, provoque la mort en 48 heures au plus. Plusieurs types de neurotoxines (ce sont des toxines qui se fixent sur les cellules nerveuses sensibles) ont été répertoriées, c'est la toxine C qui est retrouvée le plus fréquemment chez les canards, faisans et perdreaux.

Les conditions propices à l'apparition de la maladie sont bien particulières. Chez le canard : si l'on trouve simultanément : une température de l'eau supérieure à 25 degrés, une concentration élevée de canards, un état d'anaérobiose (faible teneur en oxygène dissout), une richesse en nature organique, avec prolifération de micro-organismes (algues)... Il y a alors germination et activation de la bactérie *Clostridium botulinum* qui élabore la toxine. Les vecteurs de la toxine sont les larves invertébrées, les planctons végétaux et les asticots des cadavres qui sont ingérés par le canard qui devient porteur du botulisme et meurt des suites de cette infection.

études

Les canards morts de botulisme laissent des spores qui vont se répandre dans le sol et la vase de l'étang. Les cadavres sont habités par des asticots, lesquels sont à nouveau ingérés par les canards, et le cycle infernal continue. Chez le faisán. Là encore, il faut : des températures élevées, une forte concentration en faisans, des eaux stagnantes, une volière humide réutilisée chaque année sans la moindre désinfection, des cadavres non ramassés... Il se produit alors le même phénomène décrit avec le canard. Dans le botulisme humain, dont 656 cas ont été dénombrés en 25 ans, c'est la toxine B qui prédomine retrouvée le plus souvent dans la viande de porc. Certains experts redoutent la survenue de cas humains dus à la toxine C.

Les manifestations de la maladie sont très caractéristiques : démarche ébrieuse (comme un alcoolique qui va de-ci de-là), chutes, pattes fléchies, tête et cou reposant sur le sol puis c'est la mort par blocage neuromusculaire. La paralysie des muscles cervicaux est un signe exclusivement réservé au canard. L'évolution de la maladie varie de quelques heures à un ou deux jours, et s'achève par la mort, paralysie du muscle cardiaque ou des muscles respiratoires. Ces manifestations sont un des éléments déterminants dans le diagnostic de l'affection, qui repose également sur :
- la présence éventuelle d'asticots dans le jabot,
- l'inoculation dans l'abdomen de la souris de sérum ou de broyats d'organes (foie, rate, intestin) entraîne des paralysies en 1 à 2 jours et la mort.
L'identification de la toxine se fait par des tests utilisant des souris protégées par les différents souches de toxines. Le retrait immédiat des oiseaux des volières et des sites contami-



Le « cycle infernal » de l'intoxication chez le canard

nés dès les premières manifestations anormales peut conduire à la guérison spontanée. Cette méthode est largement utilisée par les responsables des réserves d'oiseaux aux États-Unis. En élevage, les antibiotiques et les anti-infectieux sont d'une manière générale sans action sur la toxine botulique. En fait, le meilleur traitement du botulisme est essentiellement préventif : faire en sorte de ne pas se trouver dans une situation d'épidémie et ainsi :
- éviter que le niveau d'eau des étangs, des lacs, des marais ne descende à un niveau estival trop bas (vraisemblablement un des facteurs majeurs associé à une température estivale élevée lors de l'épidémie qui ravagea le lac de Grand Lieu en été 1995) ;
- traiter les sols : labour et chaulage ;
- lutter contre l'humidité des volières avec un drainage correct ;
- éliminer les matières organiques (fèces, débris) ;
- vacciner lorsque cela est techniquement possible ;
- ramasser quotidiennement les

cadavres. C'est dire l'importance d'une surveillance rigoureuse d'autant qu'en Bretagne le botulisme est devenu chronique chez les bovins en raison de l'épandage sur les prairies des fientes d'élevages industriels de volailles. Selon une étude de l'ONC, en Sologne 33 des 36 étangs touchés en 1982 et 1986 par le botulisme possédaient des élevages de canards pour la chasse ! Les zones humides semblent de plus en plus touchées : la Sologne à partir de 1982, l'étang de Berre en 1994, Grand-Lieu en 1994. On note à chaque fois la présence de colverts, source importante de matière organique. En 1995, on note à Grand Lieu un cocktail explosif qui n'attendait qu'une étincelle : polluants du bassin versant de 70 000 ha, crues lessivant les sols, concentration de colverts, niveau d'eau très bas, chaleur élevée en juillet et août, et probablement présence de souches bactériennes virulentes suite à la petite crise botulique à la fin de l'été 1994... Il faut savoir qu'environ 30 000 à

études

40 000 oiseaux (canards divers, foulques, mouettes rieuses, sarcelles d'hiver, grandes aigrettes...) ont été décimés sur le lac de Grand Lieu en été 1995 et plus de 20 000 faisans et perdreaux dans les élevages de Dordogne durant le même été (24 départements touchés en 1995 contre 14 en 1994). L'endémie exceptionnelle de botulisme qui s'est produite durant l'été 1995 était une catastrophe annoncée. Il semblerait que le botulisme ait commencé au mois de mai. Elle a débuté de façon insidieuse chez les femelles nicheuses de foulques et de colverts. Les premières mortalités sont passées inaperçues chez les riverains, mais dès fin juin, les cadavres de canards et de foulques flottaient en bordure des roselières. En juillet le phénomène s'est accentué. En août le mal était fait. Au total ce sont vraisemblablement 20 000 à 30 000 oiseaux qui sont morts de botulisme cette année là sur le lac. Les cadavres ont été ramassés principalement sur tous les secteurs ayant moins de 15 cm d'eau et sur les vasières.

Les espèces les plus touchées furent les colverts, les foulques, où vraisemblablement plus de 90 % de la population a été décimée; les quasi-totalité des milans noirs, des busards des roseaux, des hérons cendrés, des grands cormorans ont été détruits. A cette population locale ont commencé à s'ajouter en août les migrateurs, notamment les sarcelles d'hiver. Il semble qu'environ 25 espèces d'oiseaux ont été touchées, y compris quelques spatules, sans parler des passereaux, bien entendu, dont le suivi n'a pu être assuré.

Il s'agit donc d'une catastrophe écologique et cynégétique majeure, dont les populations d'oiseaux nicheuses mettront certainement plusieurs années à se remettre. Ainsi, la seule population nicheuse de la grande aigrette française

risque d'être totalement anéantie. Cette tragédie révélera peut être les bonnes volontés et ramènera certains intérêts particuliers à être plus respectueux de l'intérêt général des zones humides; en se rappelant que le plus souvent seuls les chasseurs et le monde agricole aidés des scientifiques avertis sont les plus aptes à gérer l'environnement et par là même à être les garants de notre faune et de notre flore.

Chaque année la nature qui nous entoure est dégradée, non pas par faute d'un prélèvement cynégétique trop intense, mais par le non-respect quotidien de certains utilisateurs et de certains bénéficiaires de cette nature. C'est ainsi que le lac de Grand Lieu n'est pas sorti d'affaire car, selon les spécialistes vétérinaires de Maison-Alfort, le risque d'une crise botulique est quasi certain dans les années à venir si l'on retrouve des niveaux d'eau aussi bas que durant l'été 1995.

Le botulisme qui affecte la sauvagine peut être comparé à un incendie de forêt. En effet, dans les deux cas, certains facteurs critiques doivent être présents comme éléments déclencheurs, alors que l'ampleur du phénomène dépend d'autres facteurs.

On sait que pour allumer un incendie, il faut une étincelle et du combustible, il est cependant rare que l'on sache d'où provient l'étincelle originale.

L'ampleur de l'incendie dépendra ensuite du type et de la quantité de combustible disponible, du vent, de l'humidité et d'autres conditions environnementales.

De la même façon, les facteurs nécessaires à l'émergence du botulisme sont : la bactérie, un substrat dans lequel elle peut se développer et produire la toxine, des oiseaux qui consomment la substance toxique, le botulisme, tout comme le feu, peut éclater pour s'éteindre aussitôt, être de faible intensité, couvrir sous la cendre, ou prendre l'allure d'épidémies massives. ■

Docteur Guy Bonnefous



Il faut éviter que l'eau ne descende à un niveau estival trop bas car la température des 5 premiers centimètres de vase organique peut monter à 30° en juillet - août et développer ainsi un milieu anaérobie (absence d'oxygène) favorable au botulisme

Choisissez Votre Couteau !

Offre exceptionnelle
-20%



Exclusivement réservé aux lecteurs de
Chasser en Bretagne
Pour tous les autres lecteurs, offrez-vous un cadeau de chasse avec et économisez 20% sur votre couteau.

Offre exceptionnelle
-20%

SODECO
Couteaux - Laval - France

101, rue de la République - 53095 LAVAL Cedex 9
Tél. 02 43 66 97 15
Fax 02 43 66 04 06

SATISFAIT ou REMBOURSE. Satisfaction garantie (droit de retour 30 jours sans aucun frais) à condition que l'emballage d'origine et en bon état.

1 Poignard de chasse
Grande lame acier pointu en acier 440, manche en bois palis, poignée en bois décor gravée et travaillée en bois d'argent, livré dans un étui cuir épais avec poignée en cuir.
Long totale 33 cm, lame 18,5 cm
AD 2238 - 341 F -20 %
272 F seulement
(vous économisez 69 F)

2 Couteaux Commandos
Deux couteaux à lame acier inoxydable sous la main. Dans le même étui (deux couteaux).
* 1 grand couteau lame fixe avec lame acier inox.
Long totale 33 cm.
* 1 petit couteau lame fixe avec lame acier inox.
Long totale 20 cm.
CT 1079 - 264 F -20 %
211 F seulement
(vous économisez 53 F)

3 Laguiole des chasseurs de l'Auvergne
Couteau Laguiole en laiton, manche en bois, lame acier inoxydable d'épaisseur 6,5 cm, pour usage de chasse ou divers travaux. Chaperon, c'est un grand couteau avec lame de 16,5 cm à usage à pompe, lame acier 440, très bel étui cuir épais avec passant pour le couteau.
Long fermé 18 cm, long ouvert 38 cm.
CT 1009 - 525 F -20 %
422 F seulement
(vous économisez 103 F)



BON DE COMMANDE à SODECO - 53095 LAVAL Cedex 9

REF	DÉSIGNATION	PRIX UNITAIRE	QTE	PRIX TOTAL
AD 2238	Poignard de Chasse	341 F -20 %	1	272 F
CT 1079	Couteaux Commandos	264 F -20 %	1	211 F
CT 1009	Laguiole Chasse	525 F -20 %	1	422 F
Catalogue SODECO + DOCCARMES à FEU EN VENTE LIBRE 1 GRATUIT				
PARTICIPATION PORT				30*
TOTAL À PAYER				

Mode de Règlement
 Chèque ou Mandat (sans frais de mandat)
 Carte Bleue, VISA, MASTERCARD
 Carte Bancaire (sans frais de mandat)
 Carte Bancaire (sans frais de mandat)
 Carte Bancaire (sans frais de mandat)
 Carte Bancaire (sans frais de mandat)

N° client: _____
Date de validité: _____

Adresse de livraison:
Nom: _____
Prénoms: _____
Adresse: _____
Code: _____
Ville: _____
Tel: _____
Signature: _____



Le renard sous surveillance

À Trébry, les chasseurs de la société communale ouvrent au renard. Depuis sept ans, trois équipages débusquent goupil pour le bonheur du petit gibier. Présence conseillée des sociétaires dès le matin et plaisir partagé au banquet du soir!



L'ouverture au renard, une tradition approuvée et respectée dans le Mené

Les sociétaires de Trébry, sur les contreforts du Mené (22), n'ont nullement envie de revenir sur une tradition vieille de sept ans : l'ouverture au renard.

Dans ce pays valonné où le lapin, la bécasse et le chevreuil se partagent la vedette, il n'était pas dans les habitudes de courir le rougoin. Depuis des lustres, les chasseurs laissent le soin aux piègeurs de détruire le renard afin de protéger les cultures et les élevages. « A Trébry, confirme Yves Rocabois le président de la société de chasse communale, les gens chassent plutôt le lapin et la bécasse. » Une société communale de 55 sociétaires et 18 actionnaires sur un territoire de 1280 hectares... Dans cette petite commune de 742 habitants, la chasse demeure une pratique bien ancrée dans les traditions.

Précédant la législation actuelle sur le piégeage, notamment l'interdiction

du piège à mâchoires le 1er janvier 1995 qui ne manquerait pas de provoquer le désarroi des piègeurs locaux, la société de chasse communale de Trébry a donc pris les devants. En 1989, les chasseurs locaux réunis en assemblée générale acceptent de lutter contre la prolifération du renard en lui réservant symboliquement le premier dimanche de l'ouverture générale. Un geste important dans une région traditionnellement attachée à son petit gibier et un pied de nez à tous ceux qui ont peur des mots. A Trébry, on ne parle donc plus d'espèces nuisibles à détruire mais d'une population prolifique de renards qu'il convient de réguler! « Nous savions bien que les lâchers de faisans et de perdrix, que nous faisons alors, servaient de déjeuners aux renards de la commune et que les chasseurs ne retrouvaient pas grand chose à l'ouverture. J'ai alors proposé de faire une battue et cela dure depuis sept ans », explique Yves

Rocabois. Ce choix s'avère important puisqu'il correspond à la période de l'année où les jeunes renards mâles s'émancipent. Ils quittent en effet la cellule familiale au début de l'automne pour rechercher de nouveaux territoires.

Si la première et principale préoccupation des chasseurs de Trébry a été de lutter contre ce concurrent jugé déloyal... Aujourd'hui, les temps ont changé. Les sociétaires ont réellement pris goût à cette nouvelle chasse. Dimanche 22 septembre, ils étaient une quarantaine au rendez-vous sur la place du bourg. Ici on ne fait pas les choses à moitié. Les trois jours de chasse hebdomadaire étant le samedi, le dimanche et le lundi, les 55 sociétaires doivent être nécessairement présents au renard s'ils veulent chasser à l'ouverture, sinon les récalcitrants devront attendre une semaine de plus pour battre la campagne! Une discipline acceptée par tous et qui ne suscite aucun commentaire à l'assemblée annuelle.

« Tout le monde respecte la décision de l'assemblée générale et personne ne tire autre chose que le renard à l'ouverture. Aujourd'hui, les renards de Trébry sont renommés dans toute la région. Les chasseurs sont contents et l'ambiance est bonne. » Pour réussir cette journée, Yves Rocabois organise un véritable plan de bataille. Et le soir, tout le monde est convié chez Suzanne, le restaurant du village.

« Le territoire de la commune est découpé en trois avec un garde particulier affecté à chaque secteur. Le jour de l'ouverture, il y a un équipage créé sur chacun de ses secteurs. » Fauves de Bretagne, Bruns du Jura et Anglo-Français... Cette année, il y avait encore de la voix à Trébry. Mais le tableau a été moyen : 11 renards! « En 1995, nous avons tiré 20 renards. Mais la moyenne tourne autour d'une quinzaine. » Un chiffre qu'il convient de mettre en regard des renards tués chaque année sur la commune : quatre-vingts, à quoi il faudrait ajouter les dizaines d'animaux fauchés par les automobiles! « Je pense que ces renards viennent aussi des communes environnantes, assure Yves Rocabois. En le chassant à l'ouverture, nous ne réduisons la prédation du renard sur le petit gibier que temporairement. Pour gérer la population à plus long terme, il faudrait qu'un plus grand territoire soit concerné et que les sociétés voisines s'y associent. Or le renard est ici dans un territoire propice. Nous sommes en effet dans une région d'élevage et notre commune n'a pas subi de remembrement destructeur comme dans certains coins de Bretagne. Le terrain est accidenté et il y a aussi de belles pièces de maïs où l'animal sait bien se réfugier. »

Dans ce milieu rural en cours de désertification, l'homme ne perturbe plus beaucoup goupil qui chasse à la guise, nuit et jour, les lapins, petits rongeurs et perdrix. Bien plus qu'un nuisible, le renard est devenu un gibier respecté. « C'est une belle chasse, parfois les chiens

sont encore un peu jeunes et le renard se défend bien. Il ruse et sait bien nous perdre. L'abondance de chevreuils sur le territoire a aussi tendance à perturber les chiens. » Et la journée ne laisse le plus souvent que des bons souvenirs aux chasseurs de Trébry... Même si Yves Rocabois a failli cette année y perdre un doigt : « J'ai saisi un renard au moment où il se retournait et il m'a alors attrapé le doigt. Heureusement, j'avais un ami avec moi qui lut à ouvert la gueule avec un bâton. » Le président en a été quitte pour quelques points de suture.

Cette ouverture passée, le renard connaît un peu de répit jusqu'aux fêtes de Noël. Chaque samedi, de janvier à février, les chasseurs de Trébry sont invités à traquer le renard alors en période de reproduction. Chassé dès l'ouverture le renard n'est pas devenu l'ennemi public N° 1 à Trébry. Le maintien de ce prédateur s'avère important pour éliminer les animaux malades et chétifs. Tout comme chasse ne signifie pas destruction, maintien n'est pas protection de ce carnassier...

grand amateur de faisans, perdrix et lapins. Pour maintenir durablement et développer à Trébry le petit gibier, il convient donc de surveiller Goupil. Claude Paytra, technicien à la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor, conseillerait aujourd'hui de franchir une nouvelle étape dans la gestion parallèle du renard et faisans. « Il serait opportun de mettre en réserve un territoire pour développer une population de faisans naturels et de créer à Trébry un équipage créancé au renard afin d'opérer une gestion sélective du renard pendant toute la saison. Enfin pour mettre toutes les chances de leur côté, les chasseurs des communes riveraines devraient s'associer car on ne peut réussir une telle gestion qu'à une grande échelle. »

Une utopie? De semblables expériences menées sur d'autres territoires aux Etats unis (26 000 ha) et dans la région d'Auxerre (2600 ha) ont été réussies. C'est désormais aux chasseurs de Trébry de savoir qu'elles sont leurs priorités cynégétiques, et de pousser plus loin leur initiative. ■



Yves Rocabois, un président 'mordu' par le renard!



Le lapin a-t-il un avenir ?

Basé à Nantes, Stéphane Marchandau est le responsable du lapin à l'Office National de la Chasse. Myxomatose, VHD, vaccins, prédation, dégâts sur les cultures, réimplantation de l'espèce, aménagement des milieux... L'ingénieur de l'ONC fait le point sur la situation du lapin en Bretagne !



Stéphane Marchandau estime le tableau de chasse de la saison 1994-1995 à 1,4 million lapins !

Stéphane Marchandau ne cède pas au pessimisme. Selon l'ingénieur chargé du dossier lapin à l'Office National de la Chasse, le lapin se porte plutôt bien. État des lieux en Bretagne...

Comment ont évolué les populations de lapins depuis une dizaine d'années en Bretagne ?

Les données les plus fiables, que nous possédons, sont les tableaux de chasse des douze départements de l'Ouest. En les étudiant, je n'ai pas l'impression que le lapin soit en régression. Les populations de petit gibier subissent toujours d'énormes variations dues notamment aux facteurs climatiques ; et le lapin n'échappe pas à cette règle avec, en plus, les maladies qui ne frappent pas avec la même intensité tous les ans. En 1983-1984, une enquête de l'ONC estimait à 1,5 million le nombre de lapins tirés... En 1992-1993, un chiffre excep-

tionnel de 3,4 millions a été atteint. Nous estimons ce chiffre à 1,4 million pour la saison 1994-1995... En dix ans, les tableaux n'ont pour ainsi dire pas évolué même si, localement, il y a des fluctuations qui peuvent être importantes.

Peut-on dire que la myxomatose ne jouerait plus un rôle principal sur les populations de lapins ?

Lorsque la maladie apparaît en 1952, la population était naturellement sensible. Après un premier passage du virus, le taux de mortalité était estimé dans de nombreuses situations entre 95 % et 99 %. Mais petit à petit les populations se sont reconstituées pour deux raisons essentielles. La souche myxomatose initiale a évolué : des souches moins virulentes sont apparues et elles provoquent des mortalités moins importantes. Ainsi, nous trouvons aujourd'hui majoritairement dans

la nature des souches de virulence moyenne. De plus, lorsqu'un lapin a été en contact avec le virus et en a réchappé, il a fabriqué des anticorps qui le protègent d'une attaque ultérieure. Le lapin, ainsi protégé, ne développera pas la maladie pendant une période de six mois à un an. Il prolongera même son immunité en cas de nouvelle attaque myxomatose.

Les Australiens qui ont introduit la myxomatose sur leur territoire constatent d'année en année que le taux de mortalité diminue : une étude montre qu'elle ne dépasse plus les 33 % après huit passages successifs. Dans les très fortes populations de lapins, ce qui est le cas des îles bretonnes, nous constatons que environ 80 % des adultes sont porteurs d'anticorps. Une telle population est donc protégée ; la maladie ne provoque alors des mortalités essentiellement chez les jeunes, qui toutefois ne meurent pas tous, et

il reste toujours un important noyau d'adultes insensible car protégé. Il semble que l'importance d'une population permette d'entretenir la présence du virus en permanence et par conséquent l'immunité : lors de son premier contact avec le virus, un jeune, sensible, meurt ou en réchappe. S'il en réchappe, il est presque certain d'être de nouveau en contact avec le virus avant la fin de son immunité. Non seulement il ne développera pas la maladie, mais cela prolongera son immunité : cela agit comme un rappel de vaccination.

Tuer un lapin myxomateux n'aurait donc aucun intérêt sanitaire ?

Je déconseille en effet aux chasseurs de tirer un lapin myxomateux car s'il en réchappe, il sera immunisé. De toute façon, ce n'est pas en tuant un ou deux lapins qu'on peut enrayer une maladie endémique. La meilleure façon d'avoir du lapin est d'aménager son territoire afin de favoriser l'établissement et le maintien d'une grosse population capable de supporter les attaques répétées du virus.



Une population peut s'accommoder d'un équilibre virus-lapin !

Dans une forte population, l'utilité de mesures telles que la lutte contre les puces ou même de la vaccination n'est pas évidente car cela peut perturber l'équilibre virus-lapin dont la population s'accommode bien : les lapins adultes porteurs d'anticorps doivent rester en contact avec le virus pour conserver leur immunité.

Une telle gestion de la maladie ne peut être efficace que dans les grandes populations. Que faire lorsque le lapin est disséminé ?

On ne peut effectivement pas aménager partout des territoires favorables au lapin, il faut donc développer un vaccin en cas de dissémination de l'espèce.

Depuis 1970, l'ONC a financé des études sur la myxomatose. Des vaccins, notamment le SG33, sont efficaces. Mais il faut capturer le lapin pour le vacciner. Cette solution ne peut être possible qu'en élevage. Nous avons testé d'autres méthodes, notamment les puces et les aérosols mais il nous apparaît que la méthode la plus appropriée dans la nature serait un vaccin transmissible par voie orale, à l'image de ce qui a été mis au point pour la lutte contre la rage. Nos partenaires de l'École nationale vétérinaire de Toulouse et de l'INRA ont construit un vaccin recombinant myxomatose-VHD sur la base du vaccin SG33. Aujourd'hui, après les tests en laboratoire, ce vaccin mixte paraît être efficace par voie orale et les travaux portent



Bientôt un vaccin transmissible par voie orale ?

GIBIER

actuellement sur les doses vaccinales. Cependant subsiste une incertitude quant à l'attitude des autorités européennes vis à vis d'un tel vaccin qui est un organisme génétiquement modifié.

Pouvez-vous nous parler du VHD ?

C'est une maladie virale apparue en France en 1988. VHD signifie Viral haemorrhagic disease ou maladie virale hémorragique. C'est une maladie proche de l'EBHS du lièvre mais chacune est spécifique, au lapin pour la VHD et au lièvre pour l'EBHS. Il semblerait que nous ayons plusieurs formes de VHD qui provoquent des mortalités visibles mais également dans les terriers. Le contact entre les individus serait le principal facteur contaminant. Le virus pourrait également rester actif pendant plus d'un an dans un même milieu. Mais à l'instar de la myxomatose, nous connaissons des populations avec des anticorps. Des études menées en Espagne ont montré que la mortalité, qui peut atteindre 75 % la première année, n'est plus que de 30 % cinq ans

plus tard. La maladie est apparue en 1988, nous n'avons donc que peu de recul pour l'étudier. Il faut néanmoins signaler que le gène responsable de l'apparition de l'immunité a été découvert très rapidement, en 1995.

Pour précéder la maladie, il a été envisagé de chasser le lapin dès le 1er septembre, qu'en pensez-vous ?

Le prélèvement par la chasse est-il substitutif ou additif à la mortalité par la myxomatose ? Si nous pouvions prouver qu'il se substitue, il n'y aurait effectivement pas de problème. Mais je suis persuadé que le prélèvement par la chasse s'ajoute au prélèvement par la maladie. En cas de maladie il conviendrait de limiter ou suspendre les prélèvements plutôt que de chercher à les augmenter en chassant plus tôt ! Une ouverture au 1er septembre serait dangereuse. De façon plus générale, nous pensons que la gestion des prélèvements doit tenir compte de l'organisation sociale des populations de lapins. Je m'explique.

En janvier février, une population



L'automobiliste, prédateur naturel du lapin !

est organisée en groupes sociaux qui varient de 5 à 10 individus, avec un mâle et une femelle dominants. En été, ce groupe social se transforme en groupe familial avec des adultes hiérarchisés et des jeunes. En automne, ces jeunes lapins changent de statut et deviennent de nouveaux adultes. Ce sont alors des reproducteurs potentiels qui rentrent en conflit avec les adultes du groupe. Il y a alors dispersion des jeunes, et plutôt des mâles, qui recherchent un nouveau groupe et vivent alors hors des garennes. Ce sont majoritairement ces lapins qui sont tués à la chasse en automne. L'ONC a consacré une étude à l'âge ratio des tableaux de chasse. Cette étude porte sur 400 lapins en 1994-1995 et 900 lapins en 1995-1996. Il s'avère qu'il y a proportionnellement plus d'adultes tués en septembre qu'en octobre. La phase de dispersion des jeunes lapins s'intensifierait donc fin septembre, d'où l'intérêt de ne pas ouvrir trop tôt. Dans les chasses tardives, de janvier à mars, ce sont par contre des populations organisées qui sont touchées par la chasse. Le groupe social est à mon avis en péril lors-



Le prélèvement par la chasse s'ajoute au prélèvement par la myxomatose !

GIBIER

qu'il est perturbé. Il serait dangereux de continuer de le chasser après la fermeture générale sauf si l'on cherche à réduire une population, en cas de prévention de dégâts par exemple. Je crois que début janvier est une bonne période pour arrêter la chasse du lapin. Enfin, il faut torde le cou aux mauvaises rumeurs qui consistent à dire que les vieux individus empêchent les jeunes de se reproduire. Les adultes sont les dominants, ils assurent la cohésion des groupes sociaux et la majorité de la reproduction.

Aux maladies et au prélèvement par la chasse, il faut aussi ajouter les prédateurs naturels.

La prédation n'est pas un problème lorsqu'on a affaire à une forte population : je ne connais pas de cas de fortes populations détruites par les prédateurs. Le renard est dans ce cas un bouc émissaire. Par contre, les prédateurs peuvent constituer un problème pour de faibles populations. C'est d'autant plus vrai dans le cas de tentatives d'introduction de lapins. Là, des efforts de piégeage doivent impérativement être faits. Par exemple, si sur 6 lapins lâchés sur un site, 2 meurent de stress et un prédateur en tue 2 autres, les chances de succès de l'opération s'en trouvent réduites, c'est le moins qu'on puisse dire !

Quel avenir pour le lapin en Bretagne ?

Le lapin n'a pas sa place partout. Dans une région dominée par une agriculture céréalière et intensive, il est mal toléré. On ne réimplanterait pas du lapin dans des secteurs où l'agriculture n'en veut pas. D'autre part dans les zones où le milieu naturel se ferme, le lapin ne peut survivre. En Bretagne centrale, le chasseur peut-il se substituer à l'agriculteur pour maintenir un milieu favorable au lapin ? Je crois que



Si les chasseurs bretons s'en donnent les moyens, La Bretagne peut rester une terre favorable aux lapins

c'est effectivement possible sur des territoires de quelques dizaines d'hectares mais pas sur des communes entières. Il serait illusoire de penser que le lapin sauvera la chasse à lui seul et partout. Il y aura du lapin là où il sera toléré et seulement là où le milieu sera favorable, c'est à dire essentiellement dans les zones herbagères.

La sauvegarde du milieu naturel et le maintien d'une activité agricole traditionnelle sont donc les deux facteurs de développement du lapin en Bretagne ?

La priorité serait de préserver ce qui existe encore, les talus, les haies... mais il me paraît aléatoire de fonder financièrement une politique paysagère sur le seul monde de la chasse. Gérer l'existant me semble plus rationnel et moins coûteux que reconstruire ce qui a été détruit.

Un élevage artisanal géré par une société de chasse peut être une bonne solution pour reconstituer une population, à condition de ne pas céder à la tentation des croi-

sements. Puis il faut aménager un territoire, construire des garennes. Après trois ans, les chasseurs verront leurs efforts récompensés. Cinq ans plus tard, le rythme de croisière sera atteint, il y aura du lapin sur le territoire. Mais ensuite, tout peut s'effondrer si les chasseurs n'ont pas entretenu leur patrimoine : le travail fourni ne doit pas être ponctuel mais s'inscrire dans le cadre d'une action à long terme. Cette évolution, rapidement retracée, est basée sur des expériences vécues et reste schématique. Il faut toutefois garder à l'esprit que la nature reste imprévisible : une opération peut échouer bien que l'on ait pris toutes les précautions, elle peut aussi réussir au-delà de toute espérance !

Si les chasseurs bretons s'en donnent les moyens, la Bretagne peut rester une terre de lapins. Mais ils doivent bien avoir présent à l'esprit que le lapin a besoin de l'homme et que derrière toute réussite il y a souvent beaucoup de travail. ■



chiens



Taiïaut Jack!

André Ploc ne saurait plus se défaire de ses Jack Russell Terriers. Pourtant le louvetier a l'embarras du choix dans son chenil de Betton (35), Fox Terriers, Anglo-Français de petite vénerie, Labradors... Mais pour le renard, André Ploc ne jure vraiment que par ce drôle de petit chien imaginé par un pasteur britannique au siècle dernier. Le révérend John Russell (1795-1883) surnommé Jack était autant homme d'église que coureur des bois. Connue comme l'un des meilleurs sélectionneurs de Fox Terriers de Grande-Bretagne, c'est en 1819 qu'il parvient à sélectionner la souche d'une nouvelle lignée de terriers. Dès lors les renards du Devon devaient retenir autant l'attention du pasteur que ses paroissiens.

**Jack Russel Terrier...
Un petit chien qui fait
la Une des magazines.
Aux basques du prince
Charles, dans les bras de
Nathalie Baye et de Karl
Lagerfeld, câlinant
Isabella Rosselini
et câliné par Alexandra
Stewart! Le Jack Russel
est à la mode mais
qu'on se le dise, il est
plus à son aise au fond
d'un terrier de renard que
dans les salons parisiens.
Rencontre avec André
Ploc, à Betton.**

« Parson Jack Russell Terrier » était né. Gloire au Pasteur de Swymbridge! La passion d'André Ploc pour le Jack Russell commence en 1984 lorsqu'il se rend chez Philippe Mitterand à Jarnac pour y chercher ses deux premiers lascars. « Le frère du Président m'a dit : ces chiens là ne devraient pas exister... Ils sont trop bons! » Une boutade que le louvetier breton a vite fait sienne. « Intelligente, débrouillarde, vive... » Il ne tarit pas d'éloge sur la race. L'essai s'est avéré si concluant que cet expert confirmateur et juge de travail pour chiens courants de la Centrale canine est devenu un passionné des Jack Russell Terriers. Une passion pour la race et une réaction contre la mode. « Il y a un danger à ce que des éleveurs fas-

chiens

sent reproduire n'importe quoi et que le Jack Russell ne chasse plus. Or ce chien a été spécialement conçu pour la chasse, ce serait une aberration qu'il ne puisse être sélectionné sur des critères de Terrier actif et qu'il se conforme à une mode citadine qui brimerait son instinct. Il faut donc que le Club soit vigilant dans les tests d'aptitude naturelle pour respecter son originalité ».

Pour prévenir les effets pervers de la mode, le club a ainsi instauré une charte des éleveurs. André Ploc n'a quant à lui pas de souci à se faire. Sa chienne Janes du Prè Mil a été sacrée championne de France de travail quant à Jeff du Prè Mil, il court sur les brisées de son aînée avec déjà un premier prix en CACS et CACT.

Affectueux et de bonne compagnie, le Jack Russell a besoin d'exercice et d'espace où se défouler et donner libre cours à son espièglerie. Autant dire que la vie en appartement ne lui est guère recommandée. Son instinct lui fait chasser tout ce qui bouge à l'entour : une simple mouche ou un lapin. « C'est un chien super intelligent, affectueux et amical. Janes est le seul de mes chiens à avoir eu droit à entrer dans la maison et à dormir avec les enfants... Mais ce privilège n'a pas altéré son caractère chasse. Elle est toujours après quelque chose, parfois une simple bulle. Elle chasse, c'est inné. »

En sus de la mode parisienne André Ploc craint une autre déviation issue de la chasse au sanglier! « Les chasseurs anglais ont eu tendance à monter le standard pour suivre les courants. Mais je ne veux surtout pas mettre mes Terriers avec mes courants. Les Terriers doivent être sous terre et les courants sur terre. Le Jack Russel n'est pas un chien courant et criant. Il n'est pas fait pour être sur la piste du

sanglier mais pour déterrer le renard dans les galeries. D'ailleurs un bon Jack Russel crie uniquement lorsqu'il rencontre l'animal. »

Son petit coffre lui permet de passer partout. S'il déterre, il ne tue pas. Sa mâchoire est trop petite pour qu'il puisse s'attaquer au renard. Et la prise n'est d'ailleurs pas souhaitée. Tenace et hardi sans être agressif, un Jack Russell peut rester une journée entière avec un renard ou un blaireau au fond d'un terrier. « Cet été, dans une exposition canine, je vois ma chienne sortir de la voiture pour sauter dans un étang et disparaître dans un trou de ragondin... Une heure plus tard, elle était toujours dans le trou à crier, J'ai dû prendre la pioche pour déterrer le ragondin sinon elle n'aurait

jamais lâché sa proie... »

En janvier et février, le meneur peut également l'utiliser pour débusquer les renards tapis dans les tas de souche à moins que le Jack ne soit tapi sous le canapé, occupé à crier et déchirer une pantoufle! Mieux vaut être prévenu, à défaut d'emmener le Jack Russell chasser, il se consolera avec une autre proie... domestique. La petite bête a du caractère sous son allure de ratier au beurre noir. Sa compagnie est un privilège exigeant. Avis aux futurs maîtres de ce petit prince vaillant. ■

Renseignements : André Ploc, le Champ Guérin, 35830 Betton, Tél. 02.99.55.93.87.

Club du Jack Russell Terrier, 80, rue du Maréchal Leclerc, 50000 Saint-Lô, Michelle Lebrun, 02.33.56.31.98.



Le Jack Russell est affectueux et de bonne compagnie

chiens

Petit, hardi et espiègle...

Le Jack Russel Terrier est avant tout un chien de travail, utilisé par les déterreurs et dont le standard est donc conditionné par la chasse au renard. « La taille idéale du Jack Russel Terrier se situe à plus ou moins 30 cm. C'est à dire à + ou - 29 cm pour la femelle, + ou - 31 cm pour le mâle, explique le docteur Lebrun, président du Club Jack Russel terrier français. Il faut savoir que 95 % des Jack Russel Terriers britanniques et occidentaux se situent dans ces normes de 30 cm. Il serait préjudiciable à la race d'encourager des coureurs de fonds à grandes pattes mais à petite poitrine. C'est ce qu'avait compris le révérend pasteur John Russell, grand déterreur devant l'éternel... »

Aspect général : Apte au travail, agile, construit pour la vitesse et l'endurance.

Comportement - caractère : Essentiellement un terrier de travail que ses aptitudes et sa conformation destinent au déterrage et à la suite des chiens courants. Hardi et gentil.

Tête et crâne : Crâne plat, d'une largeur moyenne, allant en se rétrécissant graduellement vers les yeux. Stop peu marqué. La distance de la truffe au stop est légèrement plus courte que celle du stop à l'occiput. Truffe noire.

Yeux : En amande, assez enfoncés dans les orbites, de couleur sombre, d'une expression pleine de vivacité.

Oreilles : Petites, en forme de V, tombant vers l'avant, portées contre la tête. Le pli ne doit pas dépasser le sommet du crâne.

Mâchoires : Puissantes et bien musclées. Articulé parfait, régulier et complet en ciseaux, c'est à dire que les incisives supérieures recouvrent les intérieures dans un contact étroit et sont implantées bien à l'équerre par rapport aux mâchoires.

Cou : Pur dans ses lignes, musclé, de bonne longueur, il va en s'élargissant progressivement vers les épaules.

Membres antérieurs : Épaules longues et obliques, bien inclinées vers l'arrière, bien dégagés du garrot. Les articulations n'étant tournées ni en dedans ni en dehors.

ni en dedans ni en dehors les coudes, bien au corps, jouent librement sans être gênés par les côtes.

Corps : Poitrine modérément descendue; prise derrière les épaules deux mains de grandeur moyenne doivent pouvoir en faire le tour. Dos solide et droit. Rein légèrement arqué. Bien proportionné, le dessus, du garrot à la naissance de la queue a une longueur égale à la hauteur du garrot au sol (= chien plus long que haut).

Membres postérieurs : Forts, musclés, bien coudés, offrant un grasset bien angulé, les jarrets, courts et parallèles, donnent beaucoup d'impulsion.

Pieds : Doigts serrés, coussinets résistants, les pieds ne sont tournés ni en dedans ni en dehors.

Queue : Forte, droite, attachée haut. Il est d'usage de la couper à une longueur en rapport avec celle du corps tout en étant suffisante pour offrir une bonne prise à la main qui la saisit.

Allure : Dégagée, vive et bien coordonnée; les membres se portent droit devant à l'avant comme à l'arrière.

Poil : Naturellement rêche, serré et dense, qu'il soit lisse ou dur. Le ventre et le dessous du chien sont munis de poils. La peau doit être épaisse et lâche.

Couleur : Entièrement blanc avec des marques de feu, citron ou noir, de préférence limitées à la tête ou à la naissance de la queue.

Taille : Mâle, hauteur idéale au garrot 35 cm; femelle, hauteur idéale au garrot 33 cm.

Pour une période de transition d'une durée encore indéterminée, la taille des mâles et des femelles ne devrait pas être inférieure à 26 cm. Ces chiens qui ne correspondent pas aux tailles idéales sont jugés en exposition sans être pénalisés pour cette raison et sont admis sans restriction à l'élevage. ■



Recevez chez vous
GRATUITEMENT
le prochain numéro de votre choix :

Offre
Spéciale
Découverte

LE CHASSEUR FRANÇAIS OU **la chasse**

Près de 70 pages consacrées à votre passion

Le 1^{er} magazine de chasse

Dans chaque numéro :



● Chasse : Des grands dossiers pour tout savoir sur les espèces de gibiers et les meilleurs moyens de les chasser. Soyez toujours plus efficace sur le terrain. Toutes les techniques de chasse, toutes les races de chiens.

Jamais bredouille



LE CHASSEUR FRANÇAIS C'EST AUSSI TOUS LES MOIS :
La Pêche - Le Jardin - La Nature
La Vie pratique et les Petites Annonces.

Dans chaque numéro :

- Tout savoir sur le petit et le grand gibier, leurs comportements, les lieux où les trouver, les meilleurs techniques pour les chasser...
- Des aventures de chasse enthousiasmantes à vivre et à partager.
- Mieux connaître vos chiens de chasse, races, comportements et dressage.
- Tout savoir sur les armes, les nouveautés, les accessoires et le tir de chasse.
- Les expériences du terrain les plus exemplaires.

LE CHASSEUR FRANÇAIS BON POUR 1 NUMÉRO GRATUIT **la chasse**
A recevoir sous enveloppe affranchie à : Média Nature - 18 avenue Victor Hugo - 60507 Chantilly Cedex

Oui, je désire profiter de votre Offre Spéciale Découverte et recevoir gratuitement, sans aucun engagement de ma part le prochain numéro de :

- LE CHASSEUR FRANÇAIS
 LA REVUE NATIONALE DE LA CHASSE

Offre valable jusqu'au 31/12/1997 - réservée à la France métropolitaine



7 îles et des milliers d'oiseaux

L'archipel des Sept-îles, au large de Perros-Guirec (22) est une terre habitée depuis plusieurs milliers d'années. Un dolmen circulaire atteste ainsi d'une présence humaine au néolithique sur l'île Bono. Et au sixième siècle, l'île Talvern est le refuge des Celtes insulaires fuyant les invasions saxonnes. Au quatorzième siècle, sept moines Cordeliers s'installent sur l'île Talvern qui prend alors le nom d'île aux Moines. Ils y bâtissent un couvent et une chapelle qu'ils désertent en 1483 pour rejoindre le monastère de Plouguiel. Au dix-septième et dix-huitième siècles, les corsaires anglais remplacent les disciples de saint François

*Moines, pirates, soldats, marins, goémoniers, agriculteurs, douaniers, contrebandiers, gardiens de phare, ornithologues...
L'archipel des Sept-îles a de tous temps été occupé par les hommes.
Histoire d'un petit territoire au large de Perros-Guirec qui a suscité et suscite toujours bien des convoitises!*

d'Assise. La chronique mentionne ainsi que « ces îles sont l'asile et le repaire des habitants de Jersey et de Guernesey, tous corsaires et pirates qui s'y réfugiaient pendant la dernière guerre et ruinaient notre commune en faisant quantité de prises et reprises sur les Français. Tout ce qui paraissait à la hauteur des 7 îles devenait la proie de ces pirates lesquels étaient à couvert de toute attaque par ces 7 îles dont ils avaient une connaissance intime, ne sortaient qu'à coup sûr lorsqu'ils voyaient des vaisseaux ou barques qui ne pouvaient leur résister ». Contrebandiers et pirates ne sont délogés de la place qu'en 1720. Un fort est alors construit par Siméon Garangeau, ingé-

nier en chef des fortifications de Saint-Malo. Il n'abrite qu'un seul gardien jusqu'en 1734! Trente soldats prennent ensuite possession des lieux jusqu'en 1873. Une garnison guère plus recommandable que les pirates anglais puisqu'elle n'est composée que d'ivrognes et de fortes têtes. En 1854, cette population disciplinaire est élargie aux gardiens du nouveau phare construit au sommet de l'île aux Moines. Quinze ans plus tard, l'île est affermée par l'Etat à trois cultivateurs et leurs familles. Mais la tentative de mise en valeur des terres échoue. Les cultures et l'élevage des moutons sont abandonnés à la fin du siècle dernier. L'île est donc léguée aux lapins et aux oiseaux tandis que les goémoniers exploitent encore les algues jusqu'en 1939 et que des Parisiens débarquent au début du siècle pour tirer le Macareux moine. Contrairement à ce qui se dit, s'écrit aujourd'hui, ce ne sont en effet pas les chasseurs locaux qui « exécutaient, en période de nidification, de véritables carnages de macareux » mais des dilettantes en mal de sensations fortes. « Au début du siècle, confirme Yvon Gourvil, administrateur à la FDC 22, des massacres de macareux furent effectués par des fusillots parisiens que les pêcheurs transportaient aux Sept-îles, ce qui a été à l'origine de la création de la réserve ». Les 100 000 visiteurs qui se rendent aujourd'hui aux Sept îles sont d'ailleurs tenus dans l'ignorance de leur véritable passé. A l'embarcadere de l'île aux Moines, il est ainsi indiqué que « la réserve nationale des 7 îles est gérée avec la Ligue française pour la protection des oiseaux ». Une information suivie des mentions : « Site naturel protégé, îles aux Moines, commune de Perros-Guirec, Conservatoire de l'espa-

ce littoral et des rivages lacustres ». Rien d'inexact en ce qui concerne l'île aux Moines qui a été effectivement cédée par le Ministère de l'Environnement, au Conservatoire du Littoral le 26 mai 1993. La LPO est effectivement gestionnaire de la réserve naturelle créée en 1912 par le Préfet des Côtes du Nord, classement confirmé par une décision du Conseil d'administration de l'Office national de la chasse le 16 décembre 1975 puis par décret ministériel du 18 octobre 1976... Mais l'île Plate, Rouzic, Malban, Bono, Cerf et les Costans sont propriété de l'Office National de la Chasse! « En 1961, explique Yvon Gourvil, le prince Murat, président de la LPO, apprit que la Marine mettait les Sept-îles en vente et craignait à juste titre que l'archipel ne tombe dans des mains qui n'auraient pas la même préoccupation de son association qui n'avait pas les fonds suffisants pour envisager l'achat. Le prince Murat vint alors trouver

M. Vabron, secrétaire général du Conseil supérieur de la chasse, afin d'influencer cette organisation pour qu'elle se porte acquéreur de l'archipel. » Un achat négocié par Maxime de Coniac, président d'honneur de l'Office National de la Chasse, et alors président de la Région cynégétique de l'Ouest. « Après cette acquisition, se souvient M. de Coniac, le prince Murat a exprimé au Conseil Supérieur de la Chasse toute sa reconnaissance et demandé de pouvoir poursuivre la gestion de l'archipel. » Une autorisation qui fut accordée dans l'ambiguïté. Car lorsqu'en 1964, le Conseil Supérieur de la Chasse souhaite gérer directement les îles dont il est propriétaire, la LPO ne l'entend pas de cette oreille. Le colonel Philippe Milon, président de la LPO, menace : « Toute restriction à la gestion par la Ligue de notre réserve me paraît inacceptable et même impensable... L'attribution du terrain au Conseil supérieur de la chasse n'était qu'une fic-



Yvon Gourvil, administrateur de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor, la mémoire des Sept îles!

Des plumes de toutes les couleurs!

Rouzig, Malban, Bono, Cerf, Costan, île Plate et île aux Moines... Les terres qui composent l'archipel des sept-îles totalisent 40 hectares immergés et un plateau rocheux de 280 hectares. Mais la réserve naturelle s'étend sur une zone large de 2 km autour des îles, soit 4000 hectares qui font de ce territoire la plus importante réserve ornithologique de France.

Pingouins torda, Guillemots de Troil et Cormorans huppés sur l'île Bono; Tadornes de Belon, Huitriers pie, Tournepierres à collier, Bécasseaux violets, Courlis cendrés, Hérons cendrés, Aigrettes garzettes sur l'île Plate... Sédentaires et migrateurs sont aujourd'hui légion sur l'archipel. Ce sont surtout les Fous de Bassan sur l'île Rouzig (unique colonie répertoriée sur le littoral français) et les Macareux moines (90 % des couples nicheurs de France) qui font l'unicité de l'archipel. On note enfin la présence de phoques gris sur l'archipel.

Cette population explose au fil des ans. Si les faucons crécerelles et pèlerins ont disparu, les oiseaux marins sont en effet abondants : en 1960, on y recensait seulement 300 couples de Cormorans huppés, 1 000 Fous de Bassan, 25 couples de Mouettes tridactyles, 120 couples de Guillemots, 200 couples de Pingouins, 2 couples de Tadornes de Belon... Mais les naufrages successifs du Torrey Canyon en 1967, de l'Amoco-Cadiz en 1978 et du Tanio en 1980 ont décimé les Alcidés et Laridés. C'est alors l'union sacrée pour sauver les oiseaux mazoutés. La Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor est parmi les associations les plus actives. En 1980, trois équipes de gardes sont ainsi affectées au ramassage des oiseaux et à l'installation de volières aquatiques. « 18 gardes et 18 véhicules stationnent en permanence sur les plages mazoutées, se souvient Paul Le Garzic, ancien président de la FDC 22. Après le nettoyage des oiseaux et leur réadaptation à leur milieu, deux gardes de la Fédération ont véhiculé des oiseaux pour les relâcher dans le Marquenterre (Somme). Qui a fait mieux ? En tout cas, pas les donneurs de leçons actuels qui avaient peur de se salir les mains avec le mazout. »

Bilan de cette action : 2 500 oiseaux récupérés (Alcidés : 1 600 Pingouins guillemots, 20 Macareux moine, 250 Grèbes, 120 Harles macreuses et Cormorans; Laridés : une cinquantaine de Goélands et de Mouettes; Plongeurs : 225 Arctiques, 60 Imbrins, 20 Catmarins, 60 Fous de Bassan). Coût de cette intervention qui ne fera jamais l'objet d'une subvention : 35 400 francs à la seule charge des chasseurs costarmoricains!

« Les responsables des centres nous ont fait connaître que



Les chasseurs ont été les premiers à se mobiliser pour préserver les oiseaux !

L'action des gardes a été bénéfique, voire déterminante sur le terrain, en ce qui concerne directement la survie des oiseaux, déclarait alors Paul Le Garzic. Un climat d'excellente entente s'est instauré et développé durant cette période entre les différents personnels : ceux des centres de secours pour oiseaux et les gardes ONC. Il se dégage de part et d'autre une satisfaction réciproque des relations nouées entre eux et qui ne peuvent être que bénéfiques pour l'avenir » (cf. Connaissance de la Chasse, juin 1980). Cette solidarité mise alors en exergue par la presse régionale et nationale a depuis lors été oubliée, voire occultée par la LPO qui revendique aujourd'hui la seule paternité de la protection des oiseaux.

La situation de 1996 a largement de quoi faire oublier ces années noires. Même si la population des Macareux moines estimée à 7 000 couples au début du siècle reste peu importante (242 couples). Le dernier recensement confirme la bonne santé des autres pensionnaires des 7 îles et tout particulièrement de l'île Rouzig : 12 665 couples de Fous de Bassan, 14 couples de Pingouins torda, 8 couples de Guillemots de Troil, 96 couples de Fulmars boréal, 110 couples de Puffin des anglais, 20 couples de Océanites tempête, 329 couples de Cormorans huppés, 850 couples de Goélands bruns, 3700 couples de Goélands argentés, 87 couples de Goélands marins, 30 couples de Mouettes tridactyles, 20 couples d'Huitriers pie, 1 couple de Grand Corbeaux. ■

tion... Le CSC n'a pas plus à intervenir dans la gestion que ne le faisait auparavant l'Administration des Domaines, précédant propriétaire... »

Le Conseil Supérieur de la Chasse qui avait acheté au Ministère de l'Agriculture six des sept îles le 10 octobre 1961 « en vue de la protection des oiseaux », qui allouait même une subvention à la LPO ne possédait donc plus que le droit de se taire... Le 2 septembre 1977, Le Ministère de l'Environnement et l'Office National de la Chasse signent une nouvelle convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux. qui se voit confirmer « la mission de gérer la réserve naturelle des Sept-îles. Il est cependant précisé que la gestion et la surveillance de la réserve effectuée par la LPO seront placées « sous le contrôle du Directeur de la protection de la nature ». L'article 6 précise également que cette convention est « renouvelable annuellement par tacite reconduction. Elle peut être modifiée et complétée par avenant... La convention pourra être résiliée par accord entre les parties à la demande de l'une d'entre elles présentées au moins six mois avant la date d'échéance annuelle. » Interrogé, l'Office National de la Chasse a confirmé que « cet acte n'avait pas été modifié ».

Yves Tachker, directeur de la Recherche et du Développement à l'ONC, précise cependant que deux représentants de l'ONC siègent au comité consultatif de gestion. « Depuis plusieurs années, écrit Yves Tachker, ces deux représentants rappellent lors des réunions de ce comité les prérogatives de l'Office concernant l'affectation de l'archipel à l'exception de l'île aux Moines affectée au Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres... Par ailleurs l'Office a été associé à l'élaboration du plan de gestion qui sera examiné

par le Conseil national de la protection de la nature. Dans ce document, le rôle du Conseil supérieur de la chasse puis de l'Office national de la chasse, en matière de gestion et de protection de l'archipel, a bien été souligné. » L'administrateur de la Fédération des chasseurs des Côtes d'Armor, Yvon Gourvil a également dû mettre la main à la plume pour faire reconnaître un minimum de droits des chasseurs. « En 1991, nous avons écrit au Préfet des Côtes d'Armor pour que la Fédération soit représentée par son président à la commission consultative de la réserve ce qui est aujourd'hui le cas. »

Cette bonne volonté du propriétaire semble cependant être ignorée de son locataire qui utilise l'archipel des Sept-îles comme outil de promotion naturaliste et censure toute référence publique au monde de la chasse. Inutile de chercher une référence à l'ONC dans les dépliants touristiques et les panneaux signalétiques des Sept-îles... Il n'y en a pas. « La relative discrétion de

l'Office n'est pas volontaire mais résulte d'un certain ostracisme des milieux naturalistes qui disposent d'une bonne image de marque dans l'opinion publique. » Un constat dont les chasseurs de la côte de granit rose ne se satisfèrent peut-être pas toujours et qui pourrait les amener à revendiquer l'exercice d'un droit de propriété légitime si la LPO maintenait ses attaques contre le monde de la chasse bretonne! L'article 1er de l'arrêté du 10 octobre 1961 signé par Michel Cointat, Ministre de l'Agriculture, ne déclare-t-il pas : « sont affectés à titre définitif au Conseil supérieur de la chasse, en vue de la protection des oiseaux, les îles et îlots ci-dessous désignés dépendant de l'archipel des Sept-îles, à Perros-Guirec : 1 - l'île Plate... 2 - l'île Bono... 3 - l'île Malban... 4 - l'île aux Rats... 5 - l'île Rouzig... 6 - Les Cerfs... »

La convention ONC-LPO étant renouvelable annuellement, les chasseurs tenteraient-ils à leur tour de gérer l'archipel... ■



329 couples de Cormorans huppés ont été recensés en 1996 dans l'archipel des Sept îles !



plaisir

Le bon goût breton

Simone Morand aime la Bretagne et sa cuisine. Écrivain prisé et primé, elle a collecté depuis l'âge de 15 ans plusieurs milliers de recettes dans les fermes et les cuisines bourgeoises. Ce patrimoine culinaire sauvé de l'oubli revient aujourd'hui à la mode. La fameuse frigosse rennaise est enfin de retour dans un restaurant de la région. Du vrai et du bon plaisir de la table bretonne.



Infatigable Simone Morand. Depuis l'âge de 15 ans, elle court d'une table de ferme à la cuisine d'un grand restaurant pour son plaisir et le nôtre. A quatre-vingt-deux ans, elle demeure le meilleur avocat de la cuisine du terroir. Un savoir encyclopédique et une curiosité insatiable font de cette vieille dame un écrivain extraordinaire. Et lorsque les cormorans ont envahi le lac Léman, voilà quelques années, c'est auprès d'elle que les gastronomes suisses ont cherché conseil pour accommoder cet oiseau à la mode bretonne. Une quinzaine d'ouvrages ont assis sa réputation et il est aujourd'hui bien rare qu'un guide gastronomique ne la cite... sans lui retourner la politesse en citant ses sources. « Des lecteurs m'adressent des recettes qui sont le plus souvent tirées de

mes premiers livres... Mais parfois il m'arrive de recevoir de vraies recettes de famille que je ne connaissais pas. C'est alors un vrai plaisir de compléter mon répertoire. »

Pourtant rien ne prédestinait vraiment Simone Morand à mettre le nez dans les cahiers de cuisine de nos grand-mères. « Née à la ville et élevée à la campagne », elle s'est d'abord intéressée à la musique. En compagnie de sa sœur Suzanne et bardée d'un premier prix du conservatoire de musique de Rennes, Simone Morand collecte dès 1933 chants et musique dans la campagne galloise et le pays bigouden. « Les gens étaient très gentils, se souvient-elle. J'ai été très bien accueillie et peu à peu, certains m'ont ouvert leurs armoires. Ils m'ont montré leurs coffres et leurs costumes. On m'a

aussi invitée à déjeuner. Lorsqu'il y avait un mariage, je donnais un coup de main à la cuisine... » Et de la musique, Simone Morand est ainsi devenue une spécialiste du costume et une gastronomiste experte. « La Bretagne n'est pas un pays pauvre. Les grandes chroniques d'Alain Bouchart écrites en 1515 signaient un pays prospère où l'on engraisse « foison de bestail ». A cette époque les tables étaient bien garnies. La pauvreté ne fera son apparition que vers la fin du XVIII^e siècle... La Bretagne possédait une solide tradition culinaire ainsi la petite bourgeoisie du pays de Rennes peut être considérée comme un exemple. J'ai retrouvé des cahiers familiaux avec de superbes recettes de sauces. A Saint-Malo, les Bretons ont conservé le souvenir du café de Moka qu'ils étaient allés chercher en

Arabie et qu'ils laissaient au feu toute la journée... Hélas une image touristique de la Bretagne a escamoté notre patrimoine culinaire. Les restaurateurs n'osent plus proposer de cuisine régionale. Un chef comme Chandouneau à Redon qui s'inspire des produits du pays est une exception. Les cuisiniers ont peur d'être catalogués « cuisine régionale... Bien sûr, on ne va pas au restaurant pour manger comme chez soi, mais il faut quand même regarder ce qu'il y a autour de soi. » Un jugement sévère dû à la passion que l'écrivain porte aux saveurs de la Bretagne.

Une promenade au marché des Lices à Rennes et Simone Morand exhume de voluptueux plats automnaux, mêlant gibier, champignons, marrons et pommes. « Avant-guerre, nous pouvions manger des choux farcis aux perdris dans les restaurants de Rennes... Il y a de cela longtemps, je me souviens avoir accompagné mon père, qui chassait avec quelques amis, à Paimpont. Il y avait là deux merveilleux restaurants, Allaire et Gouneau, qui servaient de belles pièces de venaison et de sublimes champignons. Jadis les lombes, choisies dans les parties postérieures de l'abdomen des biches et des daims étaient réservées aux invités de marque et aux seigneurs de jadis. Les animaux chassés devaient être marinés plusieurs jours dans du vin très alcoolisé et très épicé. La marinade servait à détruire les toxines. Aujourd'hui cette marinade est un non sens car la viande est saine, je conseille plutôt de la laisser deux heures dans une huile aromatisée. »

Chaudronnée de canard du pays du Lié, perdrix aux bourre-gueux (haricots blancs), callas en bouillots à la mode de la Rance, pigeons à la rennaise, alouettes paimpolaises, civet de cormoran de l'île de Sein, judelle de l'étang de Sérigné au muscadet, lapin

« Parfaire » de Bazouges-sous-Hédé, faon à la broche, fricassée de marcassin à la mode de Paimpont... C'est un menu de chasseurs que Simone Morand décline tant le gibier qu'il soit à poil ou à plume fut une grande tradition de la gastronomie bretonne. « Les ducs de Bretagne se régalaient avec les rognons de faons... On parle des Ortoliens du sud-ouest mais ce sont nos verdiers et personne ne songe plus à les manger alors que Louis XV les faisait venir de Crozon. J'en ai vu des milliers autour des vieilles halles de Quimper et ma grand-mère aimait les cuisiner. »

Grives, étourneaux, corneilles, merles... Tous les oiseaux se mangent de la même façon. « Petits, on les met en brochette ou en cocotte. Il faut les pousser un peu avec du genièvre, une farce parfumée à l'eau de vie, une branche de romarin et une sauce parfumée avec de la cardamome ». Si les oiseaux proviennent d'une zone humide, lac, étang, marais, une cuillerée à café de vinaigre dans le bec leur retire le goût de vase. Mais c'est à une recette médiévale citée par le rennais Noël du Fail dans ses « Propos rustiques » au seizième siècle que

Simone Morand avoue une prédilection : le faisán en volière ou revestu. « Je crois avoir encore plus de plaisir à préparer un repas qu'à le manger. Je peux ainsi être pendant plusieurs jours à améliorer une soupe. »

Trente ans après la publication de son premier livre de cuisine, Simone Morand espère réaliser un vœu qui lui est cher : la création d'un conservatoire des arts culinaires de Bretagne... Il est en effet impossible et impensable à cet écrivain de dissocier la cuisine de la culture bretonne et du plaisir de vivre. « Les gens qui aiment se mettre à table sont bien souvent des personnes agréables et il faudrait se rappeler que copain tient son origine de cum panis, ceux qui partagent le pain. » ■

Cuisine du temps jadis, Moyen Âge et Renaissance, Simone Morand, éditions Ouest-France, 32 pages, 30 francs.

Cuisine traditionnelle de Bretagne, Simone Morand, éditions Gisserot, 288 pages, 98 francs.

Association des Amis du Conservatoire des Arts Culinaires de Bretagne, 14 rue Vasselot, 35000 Rennes, téléphone. 02.99.79.20.11.



Simone Morand, une mémoire extraordinaire des traditions culinaires



Frigousse du chasseur

La frigousse du pays de Rennes est le pendant breton de la « galmafrée » chère à Rabelais. Cette fricassée bretonne demande une attention toute particulière du cuisinier tant sa composition est un savant mélange de saveurs. Après un regrettable oubli dû à la morgue de cuisiniers empêtés dans les conventions de la mode, la frigousse a désormais retrouvé ses lettres de noblesse grâce au travail tant ethnologique que gastronomique de Simone Morand. Une Confrérie gastronomique, le Grand Ordre de la Frigousse tenant souvent chapitre à Becherel, illustre chaque automne les traditions culinaires de l'ancien comté de Rennes. « Il semble que la frigousse ait disparu vers le XVIIIe siècle. La Révolution ayant mis « les gourmets » au régime, on la voit réapparaitre au début du XIXe siècle et l'on en parle dans certains ouvrages des cuisiniers de l'époque. La recette ne semble pas avoir changé, mais on y ajoute, non des légumes, mais des châtaignes. On la fait au cidre car les vignes ont disparu. De nos jours, on présente aussi - mais à part - des tomates du pays, petites et fermes, préparées à la mode bretonne, c'est à dire poêlées avec des oignons hachés. Il est aussi recommandé de présenter les pommes à part afin de ne pas changer la saveur de la sauce qui doit être particulièrement goûtée ».

Simone Morand

Ingrédients : 1 pigeon ramier, 1 canard sauvage, 1 faisan, 1 perdrix, 250 gr. de lard fumé environ, détaillé en lardons et blanchi, 1 gros oignon et 2 échalotes hachées, 1 bouquet garni avec du romarin. Quelques grains de genièvre, 1 pointe de gingembre, 6 capsules de cardamome (vider et employer les petites graines) ou 4 clous de girofle, 1 verre d'eau de vie de cidre, 3 livres de marrons, préparés et mi-cuits.

Mettre au fond d'une cocotte (jadis appelée frigoussière) un peu d'huile et un morceau de beurre. Y faire revenir les morceaux de volaille. Lorsqu'ils sont dorés de tous côtés, les ôter et les garder au chaud. Nettoyer la cocotte et remettre huile et beurre.

Laisser chauffer et y placer les oignons. Faire doucement dorer sans laisser roussir. Ajouter les lardons blanchis et séchés ainsi que la volaille. Faire bien revenir le tout et flamber avec de l'eau de vie. Mouiller largement avec le cidre. Assaisonner, mettre le bouquet et laisser « frigousser » (mijoter).

Au dernier moment, ajouter les marrons presque cuits. Les épices se mettent également en fin de cuisson, cependant avant les marrons. Servir dans un plat creux ou mieux dans la « frigoussière » si vous en avez une en cuivre (ou une sauteuse).

Si vous désirez un légume, servir à part des pommes coupées en quartiers et revenues au beurre. Les petits artichauts braisés peuvent aussi faire l'affaire. Hors saison, on peut employer des marrons sous vide. ■



Frigousse du Grand Ordre, photo Claude Herlédan, « Cuisine du Temps Jadis, Moyen âge et Renaissance », éditions Ouest-France

L'illustrateur sachant chasser

Pierre Letellier est un peintre épris de bonnes lettres. Les textes de Maurice Genevoix, Jean Giono, Joseph Kessel, Pierre Louys, Jules Renard ont ainsi été illuminés (illuminés !) par ce Normand aux affinités si bretonnes. Après avoir si bien servi les grands de la littérature française, le peintre a, à son tour, succombé à la tentation de l'écriture. Une inclination qui lui a réussi puisque « Premier Bestiaire » a obtenu le prix François Sommer en 1993. Revenu au pays natal après vingt-deux années passées sur les bords du lac Léman, Pierre Letellier n'a pas pris le temps de reposer les pincesaux. Un livre consacré au Colentan, un autre au lac Léman, un *Deuxième bestiaire* en préparation, une exposition à la Maison de la Chasse de Munich en septembre 1997... Pierre Letellier demeure un homme occupé; mais chasseur invétéré, bon au mal au, il parvient toujours à ouvrir une parenthèse cynégétique dans son relais de Kergrist-Moellou, près de Rostrren. « J'ai toujours chassé avec des Epagnols bretons et en arrivant à Colbac, on se dit qu'il est belle la Bretagne et que la bécasse est reine des bois. J'y chassai en couple, avec mon chien. A l'arrêt, c'est la quintessence de la chasse! »



Amoureux des belles et bonnes choses, Pierre Letellier savorne chaque instant, chaque image... « Il faut cultiver son instinct, dit-il, sans honte ». Hedoniste, il prend plaisir à cette vie si féconde. Et toute son œuvre picturale illustre cette vie florissante. Huile, aquarelle, pastel... L'ancien élève des Beaux-Arts de Chen, qui déclare « s'amuser à peindre », est très vite devenu un maître incontestable de l'art animalier. Le charme sensuel des fleurs et danses se séduisent les amateurs d'art mais ce sont aussi ses paysages et scènes de chasse qui marquent les esprits en marge des modes et des spéculations. « Je ne crois guère à l'art contemporain et je suis même perturbé par les fluctuations actuelles. Aussi je me suis réfugié dans l'art animalier. Quand je peins une bécasse, j'aime bien que cela ait l'air d'une bécasse ».

Renard, sanglier, cerf, bécasse, canard « le nu de la création, le seul qui marche, qui nage et qui vole... Le monde animal défile dans un désordre de couleurs et de saisons. Dame Nature est ici océanique et frémissante. » Je suis un terrien qui aime peindre l'eau. C'est la matière qui relie les ciels, la forme la plus complète qu'on puisse trouver, changeante et vivante... Moi qui n'aime pas en boire, j'ai toujours aimé la voir! Le paysage qui elle se trace, s'étend ou stagne n'est jamais le même et change continuellement sur la lumière, le ciel, le soleil, la lune même, s'y reflètent... Figuratif et impressionniste, le coloriste rêve aussi de transposer les odeurs et les saveurs sur la toile. Depuis sa première boîte de couleurs offerte par sa mère à son cinquante anniversaire, depuis ses revolvers à plomb qui lui servaient à tirer sur les chats et accessoirement briser les vitres des voisins, Pierre Letellier n'a ni déçu ses muses, ni déshonoré saint Hubert. Eshète, il se surprenait parfois à privilégier le coup d'œil au coup de feu. « Il m'arrive d'aller à la messe aux amis et de ne pas fêter, c'est tellement bon ». Artiste, il observe le monde et transforme le trait et la couleur en un instant fugitif, vivant.

« Premier bestiaire », Pierre Letellier, éditions du Lézard (BP 9023, 14061 Caen-Celex), 160 pages, 540 francs (+ 35 francs de port). Le *Deuxième bestiaire* de Pierre Letellier est à paraître également aux éditions du Lézard. ■

REGARD



« L'aurore est là, sous un ciel bas, gris, comme étamé. La lumière monte, monte pour un nouveau jour. Rien ne presse et pourtant l'instinct veut qu'à cette heure nous regagnions le bois. Pourquoi ? rien ne nous y oblige et nous serions sûrement moins menacés en terrain ouvert qu'en forêt! »



REGARD



« Dans les siècles des siècles passés, il y avait beaucoup d'animaux et très peu d'hommes. Dans notre siècle des siècles il y a de plus en plus d'hommes et de moins en moins d'animaux. Dans les siècles des siècles à venir il pourrait bien y avoir beaucoup trop d'hommes et très peu d'animaux. Pêcheurs, chasseurs, je ne dis pas mes Frères, méditez... »

REGARD



« Le bossu dans le Calvados, le haazé en Alsace, le bouquin, le capucin, des noms, des sobriquets nous en avons bien d'autres. Le moins glorieux, c'est celui de Couart le Lièvre dans le Roman de Renart comme on l'écrivait au moyen âge. Que feriez-vous tout seul, innocent herbivore inoffensif et calme, avec deux ou trois chiens, voire plus, à vous courir aux fesses ? »



Les citations sont extraites de «Premier Bestiaire», Pierre Lotieller, éditions du Lulsin.

JAMESON
IRISH WHISKEY

L'IRLANDE en 70 cl.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.



métier



Un homme des bois

La passion des animaux a amené Alfred Pellatre à la chasse et la chasse l'a conduit à la forêt. Un enchaînement naturel qui lui vaut aujourd'hui un métier et une culture. Il est l'un des trois gardes du groupement forestier de la forêt de Teillay, 2254 hectares partagés entre l'Ille-et-Vilaine et la Loire-Atlantique.

Bien que né à la campagne, Alfred Pellatre ne se connaît pas de parents chasseurs ou sylviculteurs. Nul doute que Diane se soit penchée sur son berceau et le prédestinait ainsi à courir les bois. « C'était plus fort que moi, j'ai d'abord observé la nature puis j'ai chassé tout seul. J'ai jamais m'occuper du gibier, tant le lâcher que le piégeage ou l'aménagement de territoires. J'aimais tellement la nature que je suis devenu garde particulier de la forêt de Donnaihe et

Alfred Pellatre est à la fois forestier et garde chasse dans la forêt de Teillay. Il fait bien plus que surveiller 2254 hectares de futaie...

Il gère à la fois les peuplements d'arbres et les populations d'animaux sauvages.

Car à Teillay, sylve et faune ne sont nullement incompatibles!

de Thiouzé ». Une passion et une première étape avant la professionnalisation à l'âge de 26 ans. Depuis quinze ans, Alfred Pellatre a donc quitté l'usine pour vivre

dans les bois. Et le garde chasse est peu à peu devenu forestier. Curiosité, observation et lecture... Voilà les trois principes de base de cette école de la nature.

À l'image d'Alfred Pellatre, l'aménagement de ce vaste groupement forestier est plein de bon sens. Ce taillis sous futaie à base de charmes est ainsi un bel exemple de gestion concertée, sylvicole et cynégétique.

L'ancienne forêt a pu conserver son parcellaire et son arborescence originels qui « remonte aux premiers aménagements de taillis sous futaie à production de bois de feu dominante ». Ici la substitution de résineux (400 hectares) aux feuillus (1.800 hectares) n'a pas eu lieu. Car la volonté des propriétaires n'a jamais été de transformer la belle forêt de Teillay en usine à bois. L'exploitation du milieu n'a ainsi pas été de pair

avec une production intensive souvent synonyme de dégradation sylvestre et d'appauvrissement cynégétique. Trop souvent le gibier sert en effet de bouc-émissaire à des producteurs confondant productivité et rentabilité. La préservation des essences nobles (charmes, chênes, hêtres, châtaigniers), la diversité des âges de peuplement, la prise en considération de la typicité des sols, l'alternance des anciens peuplements et des zones nouvellement reboisées, l'entretien des lisières ont maintenu un habitat favorable à la faune sauvage!

La forêt de Teillay demeure un milieu ouvert. Un bel équilibre dû à l'homme! « La qualité de son boisement en fait l'une des forêts bretonnes les plus riches. Elle est gérée dans les lignes, les coupes sont bien séparées, régulières et bien réparties, les chemins sont refaits tous les ans... Nous ne travaillons pas seulement les grumes mais aussi le bois de chauffage. Nous nous occupons des arbres comme des animaux, depuis le brin jusqu'à l'âge adulte. Nous partons de 2200 brins à l'hectare pour une sélection finale de 100 pieds. Il faut savoir éliminer pour obtenir des arbres de qualité. Tous les forestiers savent qu'il faut aider la forêt. Elle ne vit pas sans personne dedans, sans les hommes mais aussi sans la faune. »

Cette politique globale et raisonnable s'avère délibérée. Le plan de gestion stipule ainsi que « la chasse apparaît comme un lien entre la majorité des porteurs de parts du Groupement Forestier, et représente un objectif secondaire de la forêt. Certaines clairières ou affleurements rocheux non productifs seront conservés comme zones de gagnage pour les cervidés. » La chasse, qu'elle soit à courte ou à tir, au grand ou au petit gibier, s'intègre dans un plan de gestion sylvicole de 15 ans (1990-2004).

Le grand gibier est florissant tant

les chevreuils que les sangliers, tout comme le petit gibier : le lièvre et le faisán en bordure de forêt, les canards sur 10 hectares de plan d'eau, et la bécasse qui utilise cette forêt, située sur l'axe occidental de sa migration, comme zone d'hivernage.

« Il est possible de gérer une population importante de sangliers et de chevreuils en forêt, souligne Alfred Pellatre. Toutes nos plantations de chêne sont ainsi grillagées à 1,50 m et le chevreuil n'y pénètre pas. Dans une chênaie, le sanglier peut aussi devenir un auxiliaire du forestier. Il travaille le sol et enterre les glands... Je pense qu'il faut gérer le gibier en fonction de la forêt. »

Le double statut du sanglier, nuisible en Loire-Atlantique et gibier en Ille-et-Vilaine, oblige à une gestion rigoureuse de cette population, une gestion complexe qui n'est pas toujours aisée à mettre en place. L'agrainage en forêt dans les périodes sensibles et la pose de 33 km de clôture suffisent néanmoins à limiter les dégâts sur les cultures avoisinantes.

Cette faune sauvage assure un travail supplémentaire au forestier mais apporte une indéniable

valeur ajoutée au milieu. Connaître et respecter l'espace dans lequel on travaille, telles sont les règles d'Alfred Pellatre. Or qui dit milieu naturel, suppose une faune tout aussi naturelle. « On pourrait bien sûr faire gérer la forêt par une entreprise. Mais ce ne serait pas la même chose. Je crois qu'il faut des hommes sur place qui connaissent la forêt, parcelle par parcelle, qui aiment les arbres et les animaux. On ne peut pas séparer les deux. Un forestier qui ne serait pas chasseur n'aurait pas la même observation. Lorsqu'on est seul dans une coupe, on n'entend pas beaucoup de bruit à part les animaux. Ceux-ci se déplacent avec nous. Les renards suivent le gibroyeur pour attraper les mulots que nous dénichons. »

Planteur, bûcheron, cantonnier, conducteur d'engin... Alfred Pellatre conjugue sa profession forestière au pluriel. Chasseur de gibier d'eau avec son Labrador et son Springer, détecteur avec ses Teckels... Il vient de se doter de sept Jagd-Terriers pour les créer au sanglier. Le forestier ne cache pas sa passion! ■ Alfred Pellatre, Le Pavé, 44660 Ruffigné, Tél. 02.40.28.85.19.



Alfred Pellatre est un homme aux multiples facettes : garde, forestier, bûcheron, chasseur, éleveur, cantonnier, conducteur d'engin...



équipements

Couteaux tirés à Pont-Scorff

Pascal Martin n'imaginait pas poser son sac de Malouin à Pont-Scorff (56) et encore moins y forger des couteaux! Mais la vie est aussi faite de hasards heureux et Pascal Martin est aujourd'hui un jeune artisan dont la notoriété court bien au delà du Scorff.

L'idée de créer un village d'artisans dans le Centre-Bretagne ne l'effleure plus. Et pour cause, depuis décembre 1995, le coutelier est à la fois au four et à l'enclume. Faute de trouver un patron dans une Bretagne qui distribue plus qu'elle ne fabrique des couteaux, Pascal Martin, bardé de son diplôme de coutelier obtenu à Nogent-le-Bassigny, en Haute-Marne, a

Le bon vieux couteau, ustensile indispensable à la vie d'antan, redevient à la mode. De jeunes artisans couteliers renouent avec la tradition. Pascal Martin a installé sa forge à Pont-Scorff, dans le Morbihan. Il fabrique des couteaux en acier trempé. Chacun veut avoir un couteau pas comme les autres. Sur mesure!

ainsi ouvert atelier et boutique dans le Morbihan. A défaut de la Bretagne, peut-être aurait-il tenté sa chance en Norvège, le pays de son épouse Ann-Kristin dont la famille fabrique... des couteaux depuis un siècle sous la marque « Brusleto ». Nul doute permis, le couteau vaut une passion. Dès l'ouverture de la forge, le travail est au rendez-vous. Le bouche à oreille, quelques articles de presse, plusieurs salons professionnels et l'effet de mode assurent une prompt rotation du stock. « Dans le milieu rural, le paysan a toujours eu son couteau dans la poche, pas sur la table. Aujourd'hui, on assiste à un retour des traditions et les gens redécouvrent le couteau artisanal. »



Pascal Martin, un jeune coutelier installé à Pont-Scorff qui dessine et forge des lames sur mesure!

équipements

Pour tous les goûts et pour toutes les bourses (de 500 à 2000 francs), le couteau artisanal répond à une demande éclectique. Le plaisir du chasseur qui rêve d'un couteau fait à sa main, le plaisir du collectionneur, le plaisir de l'esthète qui investira plusieurs dizaines de milliers de francs pour obtenir une lame exceptionnelle! Toutes les raisons sont bonnes pour commander son couteau.

« En forge, il est impossible de fabriquer des séries identiques. Toute pièce est donc unique. » Pascal Martin n'est ni un monteur de pièces, ni un découpeur de formes en inox... Il fait partie du cercle restreint des forgerons couteliers. « J'achète mes barres d'acier à Nogent, en Haute-Marne, et à Thiers, en Auvergne. Je le chauffe dans la forge à 1200° pour le mettre en forme. En battant l'acier sur l'enclume, je le compresse, je renforce sa texture cristalline. Les grains sont ainsi davantage resserrés à la pointe et sur le tranchant de la lame. Il n'y a pas de meilleure technique au monde. Elle n'a rien de comparable avec la découpe du métal à la meule. » Une fois forgée, la pièce est recuite dans le charbon de la forge jusqu'à ce qu'elle obtienne une couleur orangée. Puis le forgeron la laisse refroidir dans le charbon afin d'homogénéiser la structure de l'acier avant la « trempe » dans un bain d'huile. « Avant l'affûtage, je vérifie la trempe en coupant un clou avec la tranche de la lame. Enfin je la réchauffe à 200° pour augmenter la résilience, lui redonner de la souplesse. Mais je ne trempe que le tranchant du couteau, comme les Japonais. Le dos du couteau doit rester souple. On ne peut pas bien travailler avec un couteau trop raide. »

Place ensuite au polissage. Selon la commande, la lame sera glacée dans un style chromé, satinée ou laissée « brut de forge », la grande mode actuelle! « Hormis sur le



Chaque pièce estampillée Gadawen est un objet unique!

tranchant, le coutelier laisse apparentes les traces du marteau et du feu... C'est à la mode mais ce n'est pas traditionnel. Il y a là un petit côté rustique qui plaît tant que certains industriels commercialisent une variante de ce brut artisanal. Jadis, un coutelier aurait eu honte de laisser sortir de son atelier une pièce qu'il aurait considéré comme inachevée. » Polissage à l'ancienne ou pas, placé ensuite au montage du manche avec des matériaux nobles, métal, corne, bois de cervidés et innombrables essences végétales, du bois de rose à l'if. A chaque instant, le coutelier respecte le choix de son client. Plat de semelle: il ajoute des « cotes », les plaquettes latérales, en laissant la semelle visible. Le chasseur désire-t-il un bois plein! Il cherche la poignée idéale, la découpe et ajuste le couteau dans le manche: c'est le montage sur soie ou demi-soie. De quelques heures à quelques semaines de travail, Pascal Martin consacre le temps qu'il faut à

chaque objet. « Ce ne sont pas sur les plus belles pièces que je gagne le plus d'argent, mais le temps passé est un peu comme une image de marque. » Piémontais, planté à virole, Braquemart de vénérie, Tollkneve norvégien... Il n'y a pas deux modèles identiques, ce n'est ni le style de la maison, ni celui de la clientèle. « Lorsqu'un client commande un couteau, c'est toujours la même chose... Il veut le modèle exposé... mais avec quelque chose en plus, telle essence de bois, telle longueur de lame! » Et Pascal Martin est prêt à satisfaire l'acheteur à moins qu'il ne faille emballer du plastique. Quant aux étuis, il n'y a qu'à demander. Le voisin d'à côté est sellier. Pour tailler, trancher, percer, dépecer, servir, un Gadawen poinçonné d'un triskel vaut bien un Laguiole, un Morquin ou un Opinel. Renseignements: Atelier Gadawen, Pascal Martin, 13, rue Guyomar, 56620 Pont-Scorff. Tél. 02.97.32.67.19. ■



DÉCOUVERTES

La trompe à cor et à cri

En cinq ans, le nombre des sonneurs bretons a triplé. De nouvelles fanfares drainent un public de plus en plus jeune. Un stage international de trompes de chasse a lieu depuis quatre ans à Saint-Pierre-Quiberon. Rencontre avec Claudy Guillôme, un sonneur devenu chasseur par plaisir.



Cent trente sonneurs à Saint-Pierre-Quiberon sous la houlette de Pierre Dornez, champion international de trompe! Jamais une manifestation régionale n'avait attiré et séduit autant d'amateurs de trompes de chasse. Depuis peu, la Bretagne sonne haut et fort. L'engouement pour la trompe est tel qu'il n'y a plus une année sans qu'un nouveau groupe ne se forme. On en compte désormais sept dans la région : *Les échos de Brocéliande* à Paimpont (35), le *Rallye du Vieux-Moulin* à Saint-Pierre-Quiberon (56), le *Souvenir des Quatre Lys* à Pleucadeuc (56), *Les échos de l'Odet* à Gouesnac'h (29), *Les échos de Keroual* à Guiller (29), *Les échos du Scorff* à Guilligomarc'h (29) et *Les échos des cinq forêts* à Saint-Maugan (22). « En cinq ans, le nombre des sonneurs a été multiplié par trois », reconnaît Claudy

Guillôme, animateur du *Rallye du Vieux-Moulin* et organisateur du stage de trompes à Saint-Pierre-Quiberon (56) pendant le week-end de l'Ascension. Pour qui voulait sonner de la trompe jusqu'au début des années « 90 », il n'y avait guère le choix en Bretagne. Hormis « *Les échos de Brocéliande* » à Paimpont (35), il fallait en effet se tourner vers les équipages de vénerie pour entendre une fanfare. Or si vénerie et trompe vont souvent de pair, chasse et musique ne sont pourtant pas indissociables, quoique!

Retour aux traditions, nostalgie de l'ancien... La mode prend à nouveau le chemin des bois. Et la trompe, qu'il ne faut pas confondre avec le cor, redevient donc à la mode. Ils sont aujourd'hui 150 à sonner en Bretagne. Parmi eux des veneurs mais aussi des non chasseurs, des adolescents et des femmes. « Le plus jeune de nos sonneurs a

neuf ans et le plus ancien, Raymond Gros 80 ans, déclare Claudy Guillôme. *Moi même, je ne connaissais pas du tout le monde de la chasse et c'est par la trompe que je me suis mis à chasser le lapin dans la presqu'île.* » Claudy Guillôme n'est pas un cas isolé. Le sonneur n'est pas nécessairement chasseur. La pratique instrumentale suffit au bonheur de certains sonneurs côtoyant la chasse sans la pratiquer. Pourtant les liens sont nombreux et constants avec l'univers de la vénerie : répertoire, vocabulaire, tenue boutonnière.

Historiquement lié à la vénerie et donc basé sur les péripéties d'une journée de chasse, le répertoire de la trompe subit néanmoins les influences du moment. Pour preuve, cet air intitulé « *le passage du chemin de fer* »! Depuis le Carnyx, cette trompe gauloise décrite par Ovide et Diodore de Sicile, les

fanfares de chasse ont évolué au fil du temps. Et Gaston Phoebus ne manquerait pas de s'interroger s'il entendait un concert contemporain.

Contrairement au cor qui renvoie le son vers l'avant, la trompe est recourbée vers l'arrière. Au fil des siècles, elle a été modifiée pour correspondre aux goûts et aux modes du moment. Sous Louis XV, la trompe est un modèle en rê, enroulé à un tour et demi, dont on peut jouer en plein air et à l'église. La trompe *Dampierre*, du nom du marquis qui composa la fanfare de la Saint-Hubert, est suivie en 1729 par la *Dauphine*, une trompe avec deux tours et demi, puis par *Orléans* une trompe enroulée à trois tours et demi qui permet de communiquer à distance et par conséquent de diriger une chasse. C'est ce modèle qui est aujourd'hui utilisé en vénerie pour illustrer et orchestrer les diverses actions de chasse.

Plus qu'une illustration sonore empreinte de nostalgie, la fanfare participe à la chasse à courre en indiquant et organisant les actions de chasse. Entre musique et vénerie, tradition toujours !

Depuis le Réveil jusqu'à la Curée, il n'y a pas un moment de la journée qui ne soit rythmé par une fanfare. Une musique qui confère à la chasse une tonalité chaleureuse mais plus qu'un style, c'est un moyen de communiquer et de commenter la chasse. Un lien entre les veneurs mais également avec les chiens qui appuient ou rapprochent selon les indications sonores du

DÉCOUVERTES



Claud y Guillôme (à gauche) en compagnie de Pierre Dornez organise chaque année un stage international de trompe à Saint-Pierre-Quiberon

picqueur. Mieux qu'un téléphone portable, la trompe de chasse est un art de chasser. Ses sonorités cuirvées contribuent à l'atmosphère si particulière d'une journée de chasse en forêt. Magique. La chasse devient dès lors un rituel et une fête.

N'est pas sonneur qui veut. Il faut ainsi connaître et interpréter pas moins de 51 fanfares pour obtenir le brevet de sonneur classé! *La sortie du chenil, le changement de forêt, ou la calèche des dames* figurent au programme du musicien. Si celui-ci maîtrise mal le solfège, il devra compenser le savoir classique par une bonne oreille et posséder le « ton de vénerie ». Il s'agit ainsi de moduler le souffle, à l'aide de la langue et des lèvres, pour donner à la fanfare l'allure d'un galop. « Un bon sonneur doit avoir du taiaut, du piqué et du vibrato », souligne Claudy Guillôme.

Mais le sonneur s'éloigne de plus en plus de l'image caricaturale

de la trompe. Musicien et mélomane, il chasse aussi dans un autre registre musical. A Saint-Pierre-Quiberon, on a ainsi entendu la symphonie de chasse de Mouret! « *La vogue de la trompe de chasse est profitable à tout le monde. Des musiciens découvrent la chasse, des chasseurs apprennent la musique, les équipages de vénerie se perfectionnent, et il est vraiment agréable de suivre une chasse qui sonne juste* ». Quant au coût d'une trompe, il reste accessible. « *Aujourd'hui, les facteurs proposent des trompes lourdes pour les débutants à moins de deux mille francs. Mais une belle trompe pour un sonneur confirmé peut atteindre et même dépasser dix mille francs* ».

La trompe de chasse, entre musique et chasse, assurément une tradition.

Renseignements : Trompes de Bretagne Sud, Claudy Guillôme, Saint-Pierre-Quiberon, Téléphone 02.97.30.80.93. ■



Saint Hubert à l'honneur

Le monument appelé la Chasse de Saint-Hubert à Cast représente l'épisode célèbre connu sous le nom de « Vision du cerf miraculeux » ou de *Conversion de Saint Hubert*.

Saint Hubert, né en 665, succéda vers 705 à saint Lambert sur le siège épiscopal de Tongres et de Maastricht d'où il transféra sa résidence à Liège dont il fut le premier évêque en 722. Il évangélisa les Ardennes et mourut en 727 d'un accident de pêche qui lui fit une blessure au doigt. C'est tout ce que nous en dit l'histoire à proprement parler.

Quant à la légende du chasseur converti, qui n'est que fort tardivement apparue elle fut calquée, au XVe siècle, sur celle de saint Eustache. Puis ayant pratiquement détrônée cette dernière la légende de saint Hubert devint populaire partout en Europe suite aux représentations que firent les artistes pour illustrer la légende qu'il faut rappeler brièvement. Grand veneur de Pépin d'Héristal, le seigneur Hubert chassait un Vendredi saint. Ses chiens ayant lancé un cerf dix cors, la poursuite s'acheva à la nuit tombante par un face à face étonnant entre la bête dont les cornes encadraient un crucifix lumineux et l'homme qui tomba à genoux, ému par une voix d'en haut qui l'appela : « Hubert, Hubert, pourquoi me poursuis-tu, oublieux de ton salut ? Va à Maastricht chez mon serviteur Lambert, il te dira ce que tu dois faire ».

S'ensuivit la conversion d'Hubert

L'évêque de Maastricht, saint Hubert, est un personnage à la fois historique et mythique.

Il a été honoré à Cast où une chasse a été sculptée dans le kersanton au seizième siècle. L'historien breton Yves-Pascal Castel exhume la légende de l'impénitent chasseur et l'histoire de cette sculpture monumentale

qui marcha à grands pas sur les voies de la sainteté, donnant l'occasion aux chasseurs de le choisir comme patron.

La Chasse de Saint-Hubert de Cast, après avoir longtemps été sur le mur du presbytère a été transportée, vers les années 50 dans l'angle sud-ouest de l'enclos paroissial. Pour la recevoir, on construisit un soubassement rectangulaire de 3 m. de longueur sur 1,80 m de profondeur et 1,30 m de hauteur. Deux bandeaux de schiste soulignent les faces du massif entièrement en granite y compris la large corniche en doucine droite qui le couronne de deux douzaines de curieux tétons en matière plastique. Au centre de la face antérieure un cartouche à bande contournée porte un écu muet. Sur la table reposent, indépendantes l'une de l'autre, six sculp-

tures en pierre de kersanton. Leurs socles pour saint Hubert, le cerf, et les deux chiens sont rectangulaires tandis que la base du groupe valet-cheval, grand bloc de pierre sectionné par le travers, n'est que grossièrement équarri. Le feutre du chasseur repose à même le sol.

Dans l'esprit des commanditaires l'ensemble était destiné à être placé contre un mur, vraisemblablement dans le renfoncement d'une niche. Dans une telle présentation le sculpteur n'avait pas à se préoccuper d'affiner les revers. Ainsi, exception faite du chapeau et des deux chiens, placés au milieu de la scène, ceux des grandes sculptures sont labourés d'éclats fort irréguliers. De n'avoir pas tenu compte de cela, donne à la présentation actuelle un aspect aussi peu convenable que celle du temps où la chasse trônait sur le mur du presbytère. Pour ce qui est de l'inachèvement des pièces, quelques volumes qui tout en étant moins frustes que les revers précités sont laissés sous le coup de l'outil qui ayant dégaïté la masse correctement n'a pas été poussé plus loin dans la vue d'une parfaite finition. Ainsi au côté gauche de la tête du cerf, l'œil, alors que l'autre a été tracé en amande, n'est guère creusé, et l'oreille gauche n'est elle-même qu'ébauchée. On observera en d'autres endroits ce procédé de non affinement qui faisait partie des manières de faire en usage dans les ateliers de kersanton. Mais ceci n'a que peu à voir avec le dégrossissage

brutal des revers signalés plus haut. Pour l'apprécier il faut donc regarder la Chasse de face et s'abstenir de tourner autour du monument. Il faut, de plus, faire abstraction des lichens gris et or envahissants qui empêchent la parfaite lisibilité d'une oeuvre dont la qualité est assez exceptionnelle.

Saint Hubert le genou en terre, les mains jointes dans l'attitude de la prière, a déposé devant lui son bonnet de chasseur au bord retroussé garni de cabochons. L'attitude de l'homme fait référence à la cérémonie des honneurs du pied, telle qu'on la voit dans une gravure sur bois tirée de « La Venerie » de Jacques du Fouilloux, (1561). Encadré d'une chevelure gracieusement bouclée dans un visage aux traits fins, le regard extatique d'Hubert se lève vers le ciel. Son costume proprement somptueux est typiquement Renaissance : surcot, pourpoint et chausses à crevés, liserés rehaussés de cabochons, comme le chapeau. Une longue manche à gland pend par devant l'épée et le cor de chasse. L'épée est fine et son fourreau garni de bagues à perlé. Le pommeau et la poignée sont délicatement ouvragés. L'épée qui voisine avec le cor semi-circulaire est comme lui accrochée à un baudrier. Les chaussures du chasseur, à bouts ronds, sont garnies d'éperons. Entre saint Hubert et le cerf deux chiens au large collier hypnotisés fixent le cerf, un bas-set aux oreilles basses à l'arrêt, museau levé, une levrette accroupie la queue en spirale. Le cerf solennel fièrement dressé sans crainte du chasseur, domine la scène. La patte levée, il semble sortir du fourré figuré de manière stylisée par des masses végétales, où rameaux entrelacés et bouquets se mêlent à la rocalla. Dans la ramure bien droite les andouillers de mas-



Une sculpture monumentale dédiée à saint Hubert à Cast

sacre et les surandouillers écorchés montrent bien que la bête est suspendu d'un crucifix de section carrée, sans titulus, qui ressemble à une de ces nombreuses croix de chemin bretonnes. Le Christ la tête inclinée vient d'explorer. La ramure et la croix sont taillées dans un bloc séparé qui a été scellé sur le front du cerf. En fond de tableau, comme indifférent à la vision, l'écuier du seigneur s'occupe de la monture. Les nécessités techniques ont contraint l'artiste à réduire les proportions du cheval par rapport à celles des hommes et des chiens et à appuyer les pattes postérieures d'un motif végétal. Dans un franc réalisme il le montre hennissant et exécute le harnachement avec exactitude. L'écuier, grand chapeau collerette à coques retient le cheval en posant la main droite sur le pommeau de la selle tandis

que de l'autre il tient un épieu, en partie brisé.

Les commanditaires de ce groupe sculpté attachant et peu s'en faut magistral, ne sont pas connus avec précision. Suggérons simplement que parmi les seigneurs de Cast, les Tréouret devaient être des passionnés de cynégétique. Ils blasonnaient en effet « d'argent au sanglier de sable en furie... » comme on le voit sur une croix dressée, justement à Tréouret, un des lieux-dits de la commune.

Féru de chasse ils ont pu commander cette chasse pour la placer dans la chapelle de leur manoir ? Les visages de notre saint Hubert et de son valet pourraient être dans ce cas des portraits de famille. Quant à l'atelier qui a fourni le groupe sculpté il est à rechercher vers les années 1530. ■

Yves-Pascal Castel



réglementation

Enclos, un nouveau droit du sol !

Depuis une décennie, les enclos de chasse se multiplient en Bretagne. Cette pratique, empruntée aux vastes territoires solognots, fait l'objet d'une nouvelle réglementation. Ce texte complète le code de l'urbanisme en introduisant des notions environnementales. Le texte prescrit notamment la libre circulation des espèces sauvages en harmonie avec les directives internationales.



La loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement (Journal Officiel du 3 février 1995) introduit des prescriptions concernant les clôtures et ce, pour des motifs environnementaux. L'article 82 de la loi, complétant l'article L 441-3 alinéa 2 du code de l'urbanisme permet désormais à l'autorité compétente en la matière d'autorisation ou d'actes relatifs à l'utilisation du sol d'édicter pour les clôtures soumises à déclaration en application de l'article L 441-2 de ce code des prescriptions concernant la nature, la hauteur ou l'aspect extérieur de ces clôtures non seulement pour des motifs d'urbanisme mais également pour des motifs d'environnement. L'article L 411-2 dispense de

déclaration l'édification des clôtures habituellement nécessaires à l'activité agricole ou forestière. La notion d'usages agricoles ou forestiers doit être interprétée strictement. Si l'on peut considérer que la garde du bétail ou la protection d'une régénération sylvestre remplissent ces conditions. Tel n'est pas le cas d'un territoire de chasse clos. Les activités cynégétiques ne sauraient en effet être assimilées aux activités agricoles et forestières. Si un enclos d'élevage de gibier peut correspondre à une activité agricole, ce n'est pas le cas d'un territoire de chasse clos. Il apparaît clairement que la préservation des milieux naturels, objectifs mentionnés à l'article L 110 du code de l'urbanisme, et le maintien de la biodiversité passent désormais par le maintien de la circulation de la faune sau-

vage qui était compromis avec la multiplication des clôtures dans certaines régions. L'application de ce texte entraînera donc l'établissement de normes relatives à la nature et à la hauteur des clôtures concernées permettant le passage de la faune sauvage sans pour autant porter atteinte au droit de se clore prévu par le code civil. Par ailleurs la nouvelle rédaction de l'article L 211 prévoit d'instaurer un code des introductions dans le milieu naturel d'espèces animales étrangères à ce milieu, afin de préserver les équilibres écologiques et la diversité biologique. Le principe retenu par le législateur est d'interdire dans un territoire donné l'introduction de tout spécimen de toute espèce sauvage animale qui n'y est pas naturellement représenté. ■

réglementation



Tél. 02 96 43 29 30
Tél. 02 96 43 29 35
Keropartz 22200 PLOUISY
GUINGAMP



**OFFRE
PROMOTIONNELLE
ALIMENT CHIEN**

Sur
notre
sacherie
25 kg

10 SACS ACHETÉS = 1 SAC GRATUIT

sur présentation de ce coupon dans nos magasins UCA - GAMM VERT
ou lors de votre prochaine livraison

**N'hésitez pas à nous contacter pour connaître
l'un de nos points de vente le plus proche**

Offre valable jusqu'au 31 janvier 1997

Res propria et Res nullius

Le code rural définit l'enclos. Il s'agit selon l'article 366 d'un terrain entouré d'une clôture qui empêche le passage dans les terrains voisins du gibier à poil et de l'homme. Cette clôture doit avoir une hauteur d'au moins 2 m, être enterrée dans le sol de 30 à 50 cm, tandis que les mailles du grillage doivent être suffisamment serrées pour empêcher le passage des petits animaux et suffisamment solides pour résister aux grands animaux. Cet enclos doit également être attenant à une maison d'habitation. Le simple relais de chasse est exclu car l'enclos est considéré par le législateur comme le prolongement du domicile. Grillage, mur d'enceinte, fossé... La clôture doit être infranchissable afin que la chasse au gibier à poil y soit autorisée toute l'année. Il semble que le gibier à poil et à plume qui s'y trouve doit être considéré comme Res Nullius (n'appartenant à personne) et non comme Res Propria (propriété privée). Ceci ne dispense donc pas toute personne chassant dans un enclos d'être titulaire

d'un permis de chasser visé et validé. D'autre part, en dehors de la période de chasse, le transport du gibier en dehors de l'enclos est soumis à une autre réglementation. S'il s'agit d'un enclos immatriculé comme élevage de gibier, le transport à l'extérieur peut se faire en toute régularité dès lors que le gibier a été inscrit sur le registre de l'élevage et qu'une facture a été délivrée (à l'exception du sanglier). Un enclos de chasse ne peut pas être immatriculé comme élevage et le gibier tué doit demeurer et donc être consommé exclusivement à l'intérieur de l'enclos en dehors de la période de chasse. Cependant la nature juridique de l'enclos disparaît lorsque l'une des deux conditions principales n'est plus remplie (clôture hermétique et habitation). Enfin ces dispositions ne s'appliquent qu'aux enclos anciens. Le nouveau texte de loi du 2 février 1995 modifie la nature des clôtures en prévoyant le maintien de la circulation de la faune sauvage !



vu et entendu

CONSEIL RÉGIONAL

Créé le 24 janvier 1996 à Saint-Brieuc, le Conseil Régional de la Chasse et de la Nature a tenu sa première assemblée générale le vendredi 13 septembre à la Direction de l'Agriculture et de la Forêt à Rennes. Le président François Le Louarn avait invité à cette occasion M. Duperron, chargé de mission au Conseil Régional de la Chasse des Pays de Loire qui a expliqué l'importance des enjeux régionaux, enjeux à la fois techniques (jachères, Natura 2000), financiers (subventions), juridiques (réglementations) et représentatifs (Conseil Régional, Préfecture de Région, DIREN, DRAF, etc.).

Présent à cette assemblée, M. Jean-Marie Ballu, directeur de l'ONC, a également mis l'accent sur la nécessité de trouver des sources de financements diversifiées pour assurer à la chasse son rôle de leader dans la connaissance des espèces chassables et non chassables.

Les représentants des fédérations bretonnes ont unanimement souhaité que ce Conseil Régional devienne un outil fédérateur pour la gestion des milieux naturels en Bretagne. Une cotisation annuelle fixée à 2 francs par chasseur a été proposée pour préparer le premier budget du Conseil Régional de la Chasse et de la Nature dont le siège a été fixé à la Maison de la Chasse d'Ille-et-Vilaine, 6 rue André Meynier à Rennes. ■

BAIE DU MONT

Après quatre années de procédures administratives et un chantier de plusieurs semaines réalisé par l'entreprise Asline de Romazy (35), les aménagements de la réserve de chasse maritime de la baie du Mont Saint Michel sont achevés (Chasser en Bretagne N° 4). Vendredi 4 octobre, les



Les présidents des FDC 35 et 50, Jean-Louis Pilard et Auguste Foulon, en compagnie de Raymond Marie et Pierre Lauranson, présidents de l'ACGEIV et de l'ACM 50, et Vincent Schricke de l'ONC

représentants des fédérations départementales des chasseurs d'Ille-et-Vilaine et de la Manche, ainsi que les responsables des associations de chasse maritime et des chasseurs de gibier d'eau des deux départements se sont retrouvés à Roz-sur-Couesnon à l'invitation de Vincent Schricke. Chargé d'une étude scientifique sur l'hivernage des anatidés, et notamment du canard siffleur, en baie du Mont Saint Michel, Vincent Schricke a en effet piloté, avec les services techniques des fédérations, les travaux visant à augmenter la capacité d'accueil de la réserve. Agrandissement de 2 anciennes mares de gabion, création de 3 dépressions à proximité des prairies à Puccinellie maritime, gestion du niveau d'eau pour maintenir l'inondation hivernale, fauchage de la végétation...

Un suivi scientifique de l'avifaune et de la végétation sera ensuite réalisé par l'Office National de la Chasse, les fédérations départementales des chasseurs d'Ille-et-Vilaine et de la Manche et le laboratoire d'écologie végétale de l'Université de Rennes 1. Ces travaux financés par les chas-

seurs bretons et normands illustrent le souci de restaurer une zone humide de première importance pour l'avifaune migratrice européenne. ■

PAIMPONT

Pari gagné pour l'Association des Amis de la Forêt de Paimpont organisatrice du festival Chasse-Pêche en août dernier. Une nouvelle édition est d'ores et déjà programmée en 1997.

CONCOURS DE RAPPORT À L'EAU (Juges Mme Pallu Descubes et M. Raffin) :

- **Catégorie Spaniel** 1. M. Chaperon avec *Junon de l'Aisnerie*; 2. M. Belégo avec *Jacou*; 3. Mme Pallu avec *Douce de Brym-met*.

- **Catégorie Cocker** 1. Mme Morien avec *Buto du Brandy*; 2. Dr Feyler avec *Joli Cœur du Chap du Paradis*; 3. Mme Mrien avec *Elef de la Jousssière*.

- **Catégorie chiens du 7e groupe** 1. M. Requentel avec *Jupille (Korthal)*; 2. M. Guillet avec *Caline (épagneul breton)*.

CONCOURS DE TROMPES DE CHASSE :
- **Débutants** 1. Georges Nicolas; 2. Ludovic Gauthier; 3. Jean-Pierre

vu et entendu

JEEP CHEROKEE 2,5 TD

173 200 F
139 000 F*



115 cv din • 4 portes • Airbag • Autoradio
• Vitres électriques • Direction Assistée

* Dans la limite des stocks disponibles. Modèle présenté avec options

CHASSEURS VENEZ ESSAYER LA JEEP CHEROKEE
* NOMBREUX 4 X 4 D'OCCASION DISPONIBLES

Pebré

GARAGE
RENNES
02 99 26 17 17



CHRYSLER
Jeep



Cobigo

- **4e catégorie** 1. Bertrand Boudier; 2. Cédric Bigot; 3. Benoit Boudier.

- **3e catégorie** 1. Gilles Pondart; 2. Etienne Poldrevin; 3. Benoit Bonjou.

- **2e catégorie** 1. Gérard Delanoë; 2. Michaël Perennet; 3. Pascal Champrot.

- **1re catégorie** 1. Thierry Carvoissier; 2. Yannick Bureau; 3. Nathalie David. ■

DISPARITION

Lutter contre le trafic des animaux de compagnie, tel est l'objectif de la Ligue Antivivisectionniste de France et Défense des Animaux Martyrs. Cette association a nommé un délégué régional en Bretagne afin d'organiser la défense des animaux martyrs. Patrick Nicole, est un service pour la protection des animaux, qui lutte contre les vols de chiens et les trafics

en laboratoire. Nous identifions les cadavres d'animaux et nous informons la population sur la réglementation. Nous assurons également un service d'enquête en cas de disparition suspecte.

Un modèle de plainte pour disparition suspecte d'un animal est disponible au siège régional de la LAF-DAM.

Renseignements : Patrick Nicole, LAF-DAM, 11, Kersalvez 22260 Quemper Guezener, Tél. 02.96.95.12.69. ■

CHASSE AU VOL

Le public considère à tort que la chasse au vol consiste à tirer du gibier à plume. Or cette chasse avec un rapace est autorisée et bel et bien pratiquée en Bretagne. Un fauconnier peut chasser là où il possède un droit de chasse à condition bien sûr que son permis soit valide et

qu'il respecte les conditions légales de transport et de détention de rapaces. Selon l'article 6 de l'arrêté du 30 juillet 1981, arrêté relatif à l'utilisation des rapaces pour la chasse au vol et modifié par l'arrêté du 14 mars 1986 (J.O. du 20 mars 1986), « la pratique de la chasse au vol permet également la mise en condition et l'entraînement des oiseaux depuis la date de la clôture de la chasse jusqu'au 30 avril, à condition que cet entraînement soit effectué sans chien et sur des animaux d'espèces classées nuisibles dans le département considéré; et à partir du 1er juillet jusqu'à la date d'ouverture de la chasse, à condition que cet entraînement soit effectué soit sur du gibier d'élevage marqué, soit sur des oiseaux classés nuisibles dans le département. » ■



Les jeunes chasseurs bretons accueillis par les Fédérations départementales à Pontivy

JEUNES CHASSEURS

Pour leur plus grand plaisir, les jeunes chasseurs ayant obtenu les notes de 20 et 21 à la session 1996 du permis de chasser, ont été invités par les fédérations bretonnes à une journée de ball-trap à Pontivy. Loisir et compétition figuraient au programme du samedi 8 septembre. Après le Morbihan qui s'était distingué en 1995, c'est l'Ille-et-Vilaine qui a bien tiré en 1996. Samuel Brault se classe ainsi premier au scratch avec un score de 20/25.

Scratch : 1. Samuel Brault (35) 20/25 ; 2. Guy-Antoine Dubus (35) 18/25 ; 3. Laurent Le Petit Corps (29) 16/25.

Dames : 1. Christine Pensec (29) ; 2. Isabelle Nicorosi (22).

Côtes d'Armor : 1. Jean-Luc Morice 16 pts ; 2. Mickaël Le Manach 15 pts ; Yann Corrio 15 pts.

Finistère : Vincent Razer 14 pts ; 2. Flavien Kerhervé 13 pts ; 3. Jean-Luc Hascoët 11 pts.

Ille-et-Vilaine : 1. Nicolas Challe 16 pts ; 2. Guillaume Avenant 12 pts ; 3. Marcel Le Roy 12 pts.

Morbihan : 1. Régis Govy 15 pts ; 2. Yann Robie 14 pts. ■

CHAMPION

Daniel Provost de Nivillac (56) est un bon maître, Emmanuel Bertho de Plumelin (56) est un propriétaire comblé, et Grackel est une élève douée. Après avoir été vice-vainqueur de la coupe de France de printemps, ce Setter Anglais a en effet été classé champion du Monde dans la série des chiens britanniques aux championnats du monde de chasse pratique organisés les 25, 26 et 27 septembre à Zlin en République Tchèque.

Après avoir obtenu un CACIT le premier jour, Grackel a décroché un Très Bon le deuxième jour. Le total des points lui a ainsi assuré le titre mondial. A noter qu'il s'agit de la première femelle Setter Anglais à obtenir ce titre. Dans la série des races continentales, c'est un Épagneul Breton, Fanch de Lubin, appartenant à M. Le Louët et conduite par M. Faugerat qui a été sacré champion du monde. Dans cette série, un Langhaar Gitan des Cigogneaux appartenant à Mme Ohl et conduit par Emmanuel Provost, le fils de Daniel Provost a obtenu un Très Bon. ■

SAINT HUBERT

La finale régionale de concours Saint Hubert a rassemblé une vingtaine de candidats des sept départements du grand Ouest à La Turballe (44) samedi 30 novembre.

Trialsants avec chiens d'arrêt : 1. Alain Bucquet (Vendée) ; 2. Michel Loret (Manche) ; 3. Jean-René David (Loire-Atlantique).

Trialsants avec spaniels : 1. Hubert Dugast (Vendée) ; 2. Alexandre Laisné (Manche) ; 2. Gérard Duvinage (Vendée).

Chasseurs avec chiens d'arrêt : 1. Jacques Laisné (Manche) ; 2. Edmond Pagès (Vendée) ; 3. Georges Jégo (Morbihan).

Chasseurs avec spaniels : 1. Patrice Cartelle (Vendée) ; 2. Dominique Cutull (Loire-Atlantique) ; 3. Emmanuel de Semalle (Orne).

Chasseresses : 1. Annick Besson (Vendée) ; 2. Marie-Hélène Cutull (Loire-Atlantique) ; 3. Hélène de Roubin (Ille-et-Vilaine). ■

ASSIETTE D'OR

La deuxième édition de l'Assiette d'Or a regroupé une cinquantaine de chefs de cuisine le 16 septembre dernier au Domaine de la Voisine. Ce parcours de chasse était organisé par la société Ricard et Tir Évolution avec le concours de plusieurs partenaires dont Air Inter, Beretta, Nobel Sports et Irish Distillers.

Ce concours a été remporté par l'équipe composée de Roland Magne, Albert Corre, Gilles Jouanin et Raoul Gaiga. En individuel, le gagnant est pour la seconde année consécutive Albert Corre, devant Marc Marchand et Patrick Pignol. ■



SAINT HUBERT

C'est à Malguénac qu'a eu lieu samedi 19 octobre le concours Saint Hubert 1996 avec la collaboration de la société communale présidée par André Guillome. Quatorze participants ont été jugés par Lisette Pallu-Descubes et Jacques Raffin.

Catégorie trialsant : 1. Gilles Le Louer avec Enozh (Setter Anglais), 98 pts ; 2. Bruno Delande avec Filou (Setter Anglais), 78,5 pts ; 3. André Legal avec Gamin (Setter Anglais), 72,5 pts.

Catégorie chasseurs (chiens d'arrêt) : 1. Georges Jégo avec Fram (Setter Anglais), 90 pts ; 2. Michel Navette avec Jéricho (Braque du Bourbonnais), 83 pts ; 3. Michel Navette avec Houra (Braque du Bourbonnais), 82 pts ; 4. René Tanguy avec Faust (Pointer), 72 pts ; 5. Yves Guerneur avec Fido (Épagneul Breton), 67,5 pts ; 6. Christian Le Falc'hun avec Buc (Setter Anglais), 61,5 pts ; 7. Pierre Ducassou avec Boxie (Korthals), 43 pts.

Catégorie Spaniel : 1. René Williot avec Faulkand (Springer) 80 pts.

Catégorie chasseurs (Spaniels) : 1. Claude Saout avec Logan (Springer) 67 pts.

Catégorie Junior : 1. Fabrice

Le Beller avec Lhotte (Springer), 57 pts ; 2. Fabrice Le Beller avec Lanz (Springer), 54,5 pts. ■

SAINTE CATHERINE

Troisième rendez-vous à Grisan pour la Sainte Catherine. 180 écoliers de Saint Nicolas du Tertre, Ruffiac, Saint-Martin-sur-Oust, Les Fougerets et La Gacilly ont secondé les chasseurs morbihannais en prenant la pelle et la pioche. Samedi 23 octobre, ils étaient sur le terrain de la Fondation pour la Protection des Habitats de la faune Sauvage pour planter 5500 chênes et 1100 châtaigniers. Ils étaient à bonne enseigne... Puisque présent à Grisan, l'inspecteur d'académie du Morbihan, M. Ascône a aussi donné le bon exemple tout comme les élus des communes riveraines de Grisan. ■

CENTENAIRE

La société de chasse de Questembert a célébré son centenaire en septembre dernier. Le président Daniel Elain a remis à cette occasion la médaille régionale de la chasse et de la nature à André Galerne qui présida la société jusqu'en 1995 et ce pendant 25 ans. Georges Morin, autre fidèle défenseur de la chasse questembertoise et trésorier de la société



Sainte Catherine ensoleillée à Grisan

depuis 25 ans, a également été distingué et reçu la médaille départementale de la chasse.

Forte de 124 sociétaires dont une trentaine de jeunes chasseurs, cette société communale a entrepris d'ensemencer plusieurs terrains en blé noir pour favoriser les compagnies de perdrix naturelles. Elle a également instauré en son sein un Conseil des Jeunes chasseurs. ■

DISPARITION

Administrateur de la Fédération Départementale des Chasseurs du Morbihan depuis 1991, M. Robert Le Boulicault est décédé le 5 octobre à l'âge de 69 ans. Il a été inhumé à Saint-Armel, sa commune natale. Assureur devenu fonctionnaire des Douanes à Nantes, Robert Le Boulicault était toute sa vie demeuré attaché à la presqu'île de Rhuys. Secrétaire de la Société de Chasse de Saint-Armel et de l'Association de Chasse Maritime du Morbihan, cet homme de la Presqu'île savait défendre avec passion les valeurs et les traditions liées au pays vannetais. ■



Le concours Saint Hubert 1996 a eu lieu à Malguénac



SAINT HUBERT

Vingt-deux concurrents étaient présents samedi 26 octobre sur le terrain de la Chicane à Monterfil pour le concours Saint-Hubert organisé par la Fédération départementale et l'équipe de Gérard Morlais et Yvonnick Thomas de l'ACCA de Monterfil. Patrick Lavail et Hélène de Roubin ont été qualifiés pour la finale régionale.

1^{re} série (juges Jean-Louis Pilard et Robert Genouel) : 1. Pascal Lefeuvre avec Gerka (Setter anglais), 77,5 pts; 2. Pierrick Courtois avec Tago (Setter anglais), 71 pts; 3. Pierrick Courtois avec Gibus (Setter anglais), 67 pts; 4. Jean-Pierre Martin avec Irma (Braque de Weimar), 54 pts; 5. Michel Gatel avec Filou (Épagneul français), 45 pts;

54 pts; 3. Vincent Gandon avec Jane (Braque allemand), 52,5 pts; 4. Jean-Paul Gatel avec Flipper (Épagneul français), 52 pts; 5. Jean-Paul Gatel avec Prettel (Épagneul français), 43,5 pts.

4^e série (juges Claude Roger et Yves Desmidt) : 1. Jean-François Marquer avec Junior (Setter anglais), 75 pts; 2. Jean-François Marquer avec Jepsy (Setter anglais), 73,5 pts; 3. Pierrick Blin avec Hou (Setter anglais), 69 pts; 4. Jean-Pierre Dufeu avec Harco (Épagneul breton), 64 pts; 5. Pierrick Blin avec Hobby (Setter Gordon), 63,5 pts; Finale : 1. Patrick Lavail avec Julie, 50/70; 2. Jean-François Marquer avec Junior 45/70; 3. Patrick Guerroc avec Hortense, 39/70; 4. Pascal Lefeuvre avec Gerka, 35/70. ■

que depuis trois ans, le nombre de prises augmente annuellement d'environ 10 % pour les renards et les blaireaux », a souligné le président. Celui-ci a également évoqué le bien-fondé de la régulation des blaireaux.

Le président a présenté un courrier du Ministère de l'Environnement qui stipule : « Qu'un veneur sans permis peut creuser lors d'un déterrage ». Les chasseurs sous terre ont demandé confirmation à la direction de l'ONC. Une charte de la chasse sous terre en Ile-et-Vilaine a ensuite été évoquée. Elle sera inspirée du modèle national et sera adressée à chaque adhérent. André Douart a ensuite apporté des éclaircissements concernant le statut de la chasse sous terre dans le règlement intérieur des ACCA. L'assemblée générale 1997 aura lieu le dernier vendredi du mois de juin dans le nord du département. ■

DEUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Suite à la disparition d'Armand Trotoux et de Jean Gaillard, administrateurs de la Fédération des chasseurs d'Ile et Vilaine, deux nouvelles personnes font leur entrée au Conseil d'administration : Joseph Leroy, président de l'ACCA de Maure-de-Bretagne et depuis peu en retraite, et Louis Segouin, secrétaire de l'ACC du Châtellier, au Nord de Fougères, un jeune agriculteur de 34 ans membre de diverses organisations professionnelles agricoles. ■

CHASSE SOUS TERRE

Les chasseurs sous terre d'Ile-et-Vilaine ont tenu leur assemblée générale à Betton. Le président André Ploc a souhaité la bienvenue à tous et tout particulièrement à un nouvel équipage composé uniquement de jeunes veneurs. Le bilan des animaux pris au cours de la saison écoulée fait état d'une légère baisse des renards adultes, d'une augmentation des renardeaux, des blaireaux et des ragondins.

Chaque année, un questionnaire est envoyé à tous les équipages ayant une attestation de meutes en Ile-et-Vilaine, nous pouvons nous apercevoir



Rendez-vous prisé des chasseurs à Monterfil!

6. Marcel Domine avec Jackson (Setter Gordon), 27 pts.

2^e série (juges André Douart et Franck Drouyer) : 1. Patrick Lavail avec Julie (Setter anglais), 77 pts; 2. Serge Duval avec Linga (Setter anglais), 62,5 pts; 3. Bruno Leray avec Sheila (Épagneul breton), 61 pts; 4. Serge Duval avec Emir (Setter anglais), 58 pts; 5. Hélène de Roubin avec Ghost (Setter anglais), 52 pts; 6. Guillaume Renault avec Fisco (Braque allemand), 50 pts.

3^e série (juges Pierre Grimaud et René Lebon) : 1. Oatrick Guerroc avec Hortense (Pointer) 67 pts; 2. Paul Guilloit avec Hitchcock (Setter anglais),



SAINT HUBERT À SAINT-PEVER

Le concours Saint Hubert s'est déroulé cette année sur le territoire d'Avagour à Saint-Pever le samedi 6 octobre avec le concours de MM. Salomon et Gorregues. Douze candidats ont concouru sous les regards scrutateurs des juges MM. Guelou et Thomas.

Catégorie trialisant : 1. Xavier Schreiber (Ploec-sur-Lié) avec Ilda (Drahthaar) 91 pts.

Catégorie chasseurs : 1. Michel Bourguignon (Guingamp) avec Havane (épagneul breton) 79 pts; 2. Gérard Le Penne (Plésidy) avec Gwen (Setter anglais) 78 pts; 3. Denis Briquet (Flestan) avec Haubane (épagneul breton) 76 pts.

Catégorie spaniel : 1. Emmanuel Gautier (Pédernec) avec Gaia (Cocker) 51 pts.

Catégorie junior : 1. Jean-Noël Le Douarec (Guingamp) avec Frisby (Setter anglais) 72 pts. ■

JEUNES CHASSEURS À PLOUISY

Depuis trois ans, l'Association des propriétaires et des chasseurs de Plouisy invite les jeunes chasseurs ayant obtenu 21 pts à l'examen du permis de chasser à



Douze candidats au Saint Hubert 1996

une journée de chasse sur leur territoire.

Cette année, les jeunes chasseurs avaient été invités le dimanche 29 septembre pour la première battue aux chevreuils de la saison.

Chaque jeune chasseur était accompagné et conseillé par les gardes de la commune, MM. L'Hostys et Leclerc. Les nouveaux chasseurs ont particulièrement apprécié l'ambiance de cette journée... Rendez-vous l'année prochaine! ■

LE GIC DU LEGUER ET LA MUCOVISCIDOSE

Avant de se dissoudre, le GIC du Léguer a fait don de la totalité de son actif, environ six mille francs, à l'association française de lutte contre la mucoviscidose.

D'autre part l'Association des propriétaires et chasseurs de Bégard présidée par le docteur Clec'h, a également remis un chèque de mille francs à cette association à l'occasion de son assemblée générale.

C'est la troisième année consécutive qu'un tel don est effectué par les chasseurs de Bégard. ■

DISPARITION

Mme Hélène Le Garzic, épouse de Paul Le Garzic président honoraire de la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, est décédée à Corlay à la suite d'une longue maladie. Elle a été inhumée à Rostrenen le mercredi 2 octobre.

A.M. Paul Le Garzic, ses enfants et petits enfants, Chasser en Bretagne présente ses sincères condoléances. ■



Troisième invitation à Plouisy pour les jeunes Costarmoricains

information nationale

PERSONNALITÉS DE L'ANNÉE

L'Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs a désigné les MM. Jean-Pierre Fleury et Alain Vivier personnalités de l'année 1996. Les prix ont été remis aux deux lauréats à l'occasion des Journées Internationales de Chambord.

M. Jean-Pierre Fleury, bien connu du monde de la chasse et dont le nom est étroitement lié à celui des émissions *Histoires Naturelles*, contribue depuis 20 ans maintenant à travers sa maîtrise de l'art cinématographique, à la reconnaissance de la chasse, à sa notoriété et au développement de son image auprès du public.

M. Alain Vivier, président de la Fédération des Chasseurs de Seine-et-Marne s'est attaché à développer une politique active de collaboration avec le monde agricole.

La mise en place des jachères faunes sauvages depuis deux ans maintenant et le succès qu'on leur reconnaît, témoignent de cette action quotidienne en faveur de l'environnement et fait référence aux compétences du monde de la chasse pour le développement d'un environnement propice à une faune sauvage abondante et variée. ■

SEASONS

SeaSonS, la chaîne de télévision câblée, a commencé à diffuser ses programmes le 1er novembre. Jean-Pierre Fleury est directeur des programmes de cette nouvelle chaîne thématique, chasse, pêche et nature.

« Attentive à la vie sous les clochers, SeaSonS part à la rencontre des pêcheurs européens et de tous les amoureux de la nature. Saisons à la même origine que semer. Nous assisterons donc ensemble, en honorant les rendez-vous que Dame Nature donne à ceux qui lui font la cour, car il y a quelques siècles assaisonner signifiait semer à la bonne saison... »

Les téléspectateurs ont ainsi pu apprécier de nombreux reportages sur la chasse et tout particulièrement sur la Bretagne avec le Basset Fauve de Bretagne... Mais la revue fait aussi de nombreuses incursions chez nos voisins européens, ainsi le portrait d'un garde chasse en Écosse, etc.

SeaSonS, sur le Cable et sur CanalSatellite, tous les jours de 11 heures à une heure du matin, BP 2009, 92659 Boulogne-Billancourt Cedex. ■

NORMALISATION

Présent le 13 septembre à Rennes, à l'Assemblée générale du Conseil Régional de la Chasse et de la Nature, le directeur de l'Office National de la Chasse, Jean-Marie Ballu avait souhaité « impulser un changement d'état d'esprit de la garde ». Préoccupé par « l'image négative du service de garde », le directeur de l'ONC avait plaidé en faveur d'un partenariat entre les fédérations à qui incomberait « une défense politique de la chasse » et l'ONC chargée d'une « défense technique de la chasse ».

À l'occasion de la traditionnelle prise d'habits de la nouvelle promotion de gardes nationaux, jeudi 24 octobre, Jean-Marie Ballu a rappelé les missions « éduquer le chasseur et traquer le braconnier » et précisé les orientations pour la décennie à venir.

« Je viens de demander à tous les gardes nationaux d'augmenter l'information, la pédagogie et la prévention... à l'intention des chasseurs de base, ceci à la fois améliorera la protection de la nature qui est notre objectif, favorisera la déstigmatisation et améliorera les relations avec les chasseurs : la plupart des chasseurs qui sont verbalisés le sont par ignorance de textes et non par volonté d'enfreindre la loi. Les gardes nationaux devront donc être de plus en plus des pédagogues même si ce sont d'abord des agents de constatation. Ce sont aussi des agents de réflexion,

capables d'apprécier les situations rencontrées et c'est l'une des responsabilités et des grandeurs de cette fonction... Notre mission c'est la protection de la nature et de la faune sauvage et l'application des règlements, la police - domotie régalière de l'État - ne dépendant plus que de la direction de l'ONC ou des procureurs de la République, il est temps, je le répète, de faire place à plus de pédagogie et de prévention dans le contrôle et les constatations. »

Illustrant son propos, M. Jean-Marie Ballu a ainsi donné quelques conseils aux nouveaux gardes nationaux : « Vous allez devoir former et contrôler les chasseurs et traquer les braconniers. Ce n'est pas la même population : les chasseurs sont là pour leur loisir et peuvent, de bonne foi, se tromper. Les braconniers sont là pour faire du profit et savent pertinemment qu'ils sont en infraction. Mais comment savoir à l'avance à qui vous allez avoir à faire. Alors, sauf information préalable, soyez prudents, ayez du doigté. Considérez cependant le groupe de chasseurs comme a priori en règle, innocents et entamez la conversation sur leurs problèmes, sur la chasse, avant de passer à la suite. N'oubliez jamais que pour les chasseurs, la chasse est un plaisir et doit le rester, et que vous, vous devez faire votre métier et contrôler les permis une fois dans l'année. Mais en action de chasse, tout contrôle est à l'évidence un dérangement, nous n'y pouvons rien, c'est un fait, mais ce n'est pas toujours facile à gérer. Alors courtoisie et compréhension avant tout ! »

Ce discours devrait contribuer à dissiper quelques malentendus. « Nous sommes tous des protecteurs de la nature mais pour autant, il ne s'agit pas dans une vision pervertie de défier la nature et d'en exclure l'homme. L'homme fait partie intégrante de la nature et il a le droit d'en cueillir les fruits mais raisonnablement, dans une vision équilibrée dont nous sommes les garants, » a conclu M. Jean-Marie Ballu. ■

LIVRE OUVERT



ÉTANGS ET MARAIS

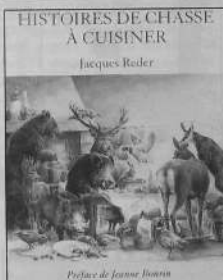
Le marais est mal aimé des aménageurs et urbanisateurs de tout poil. Grâce soit donc rendue à Éric Tournier de remettre les pendules à l'heure. « Marais, étangs et autres lieux humides sont parmi les derniers remparts du monde sauvage à travers le monde. Et, singulièrement dans les pays industrialisés et densément peuplés comme le nôtre. » À l'instar de Jean Dorst, Éric Tournier plaide pour la sauvegarde des zones humides. Chasseur de gibier et de ce milieu privilégié par l'avifaune migratrice. Écologique, économique, touristique... Les intérêts sont multiples et il est grand temps de passer à l'acte pour sauver ce qui reste et constituer notre patrimoine. Un plaidoyer convaincant.

« Étangs et marais, aménagements, entretien, chasse » Eric Tournier, préface de Raymond Pouget, éditions du Gerfaut, 160 pages, 189 francs. ■

CARNETS DU BÉCASSIER

Ambiance assurée pour les inconditionnels de la Mordorée. Il y a dans les dessins de François Lebert toute la chaleur et toute l'attention que le bécassier prête à ce qui est bien plus qu'un gibier. Cette ode colorée à la dame au long bec musarde de la Scandinavie à l'Irlande, des bords de la Seine au sud de la Loire, des bords de la mer à la recherche d'un gibier encore sauvage et authentique. « Anecdotes sur le vil, souvenirs merveilleux et surprises savoureuses... Le chasseur de mots à la plume nostalgique lorsque les jours raccourcissent.

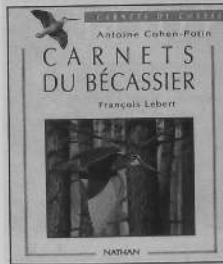
« Carnets du bécassier » François Lebert, Antoine Cohen-Potin, préface Jean-Paul Boidot président du Club National des Bécassiers, éditions Nathan, 120 pages, 168 francs. ■



HISTOIRES DE CHASSE À CUISINER

Jacques Reder

Préface de Jeanne Thom



CARNETS DU BÉCASSIER

François Lebert

Nathan

IRISH ET WEST HIGHLAND

Peu connu de nos contemporains alors qu'il fut si légendaire dans l'antiquité, l'Irish Wolfhound accompagnait les Celtes sur les champs de bataille et chassait le loup en Irlande jusqu'au dix-huitième siècle.

Sauvé de justesse, ce chien de compagnie a plus à voir avec les cerfs et les forêts où il excelle qu'avec une mode d'appartement.

Le West Highland White Terrier n'a non plus pas grand chose à faire dans un appartement. Ce chien du troisième groupe serait le descendant de ces petits chiens écossais « qui subissent la proie jusque sous terre » ainsi décrits par l'historien latin Pline. Natis d'Argyll, sur la côte ouest de l'Écosse, ces Terriers aux machoires larges et puissantes font merveille à la loutre (jadis) et au renard (blaireau). Ce n'est pas un excavateur comme d'autres Terriers mais « un combattant capable de sauter et de se débattre dans les profondes tarières rocheuses ».

« L'Irish Wolfhound », Marie-paule Daniels-Moulin, éditions de Vecchi, 164 pages, 149 francs.

« Le West Highland White Terrier », F. Deleidi, livre 158 pages + vidéo, éditions de Vecchi, 99 francs. ■

GASTRONOMIQUES

Il était une fois un monde extraordinaire, un monde d'odeurs et de saveurs. Chasseur et cuisinier, Jacques Reder est aussi écrivain tant ses chroniques (publiées dans la revue *Le Saint Hubert*) ont des allures de tableaux... Tantôt chasseur, tantôt cuisinier, ou souvent un peu les deux, l'homme sait encore aujourd'hui prendre le temps de traquer, de préparer et de déguster son gibier. Il trouve toujours prétexte à lui rendre les honneurs, à en parler sans cesse sur le terrain ou à table, tant la chasse et la cuisine sont pour lui source de bonheur.

Ortolans, perdrix, pluviers, lièvres, chevreuils, sangliers, mais aussi

LIVRE OUVERT

ours, pythons, koudous... La table est ici ouverte à tous les gibiers du monde. « La casserole n'est-elle pas le plus bel hommage que le chasseur gourmet au gourmand puisse rendre au gibier suivant le grand principe qu'un beau coup de fusil ne peut être suivi que d'un bon coup de fourchette ? »

« Histoires de chasse à cuisiner », Jacques Reder, éditions du Gerfaut, 112 pages, 169 francs. ■

ÉTENDUES SAUVAGES

Une promenade aux quarante coins du monde, tel est le programme de Roger Few. « Bien que la nature règne sur ces lieux sauvages, les hommes n'en sont nullement absents. De petites communautés vivent dans la plupart des régions citées dans ce livre. Certains sont sédentaires, d'autres, comme les Bédouins du « Quartier vide », sont nomades. Parfois, des individus s'aventurent dans ces contrées isolées afin d'y trouver ce dont ils ont besoin, tels les récolteurs de miel et de bois des Sundarbans. » Le lecteur accède ici à des espaces qu'il serait puéril de qualifier de vierges tant les photographies sont pleines de vie. Que ce soit dans le Chitwan, la forêt de Bialowieza, la presqu'île de Taimyr, le monde est si riche qu'on prendrait volontiers un billet de train ou d'avion pour se transformer en cueilleur, en chasseur, en pêcheur, en rêveur !

« Les grandes étendues sauvages », Roger Few, traduit de l'anglais par Odile Ricklin et Philippe Sabaté, éditions Solar, 240 pages, 190 francs. ■

CARNETS DU LITTORAL

A la manière des savants voyageurs des dix-huitième et dix-neuvième siècles, plusieurs artistes ont été invités par les éditions Gallimard à sortir des routes goudronnées. Le Marquenterre, le Marais d'Orx, la Corse, l'île de Ré, la presqu'île de Saint Tropez, les jardins de Rayol,

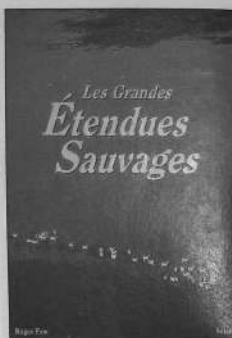
l'abbaye de Beauport et la baie du Mont-Saint-Michel sont ainsi le prétexte à des excursions aquarellées. Un tour d'horizon avec des vues littéralement imprenables, des détails innombrables, des plans, des chemins, des citations concises... Point trop de notes étaient ces visions sensibles des milieux. Il y a dans ces carnets juste ce qu'il faut de réflexions pour ne pas trop surcharger le marcheur dans sa quête. Les artistes ont regardé, beaucoup et bien regardé alentour. « Après une prière pour la renaissance de Beauport, je dépose mon missel dans l'armarium et je souhaite que le petit carnet de dessins tienne bon nombre de curieux à se perdre en ces murs », écrit Jean-William Hanoteau. Puissent les lecteurs suivre ce sage conseil.

« L'abbaye de Beauport », Jean-William Hanoteau. « La baie du Mont-Saint-Michel », Alan Johnston. Carnets du littoral, éditions Gallimard et Fondation Électricité de France, 64 pages, 88 francs. ■

NATURE INTERACTIVE

Une promenade multimédia sur des sentiers sauvages... C'est ce que proposent les éditions Hachette. Ce CD-ROM offre plusieurs possibilités de « lecture » à l'écran, par ordre alphabétique, par critères faunistiques ou plus simplement, plus ludiquement au hasard de plusieurs sentiers virtuels. L'utilisateur se promène en compagnie d'un guide, d'une carte et d'une boussole... sur le littoral, à la montagne, dans les landes et les bois. Au hasard de ses promenades, le randonneur informatise observe la faune et la flore et il peut à loisir consulter les fiches de chaque espèce. Un rendez-vous plaisant et instructif pour le grand public avant d'étendre l'ordinateur et d'aller prendre l'air chez Dame Nature, la vraie.

CD-ROM Nature Interactive, version PC/Macintosh, éditions Hachette, 249 francs. ■



les annonces



Naturalisation Tannage

Articles cuir : Cadeaux, objets publicitaires, décoration (particuliers et associations...)

JEAN-JACK MASSOT,
route de Guiliers, Létéhan,
58800 LOYAT, Tél. 02.97.93.05.76.
LECLAIRE Tél. 02.99.71.01.66 ; à
Josselin (Le Coin du Pêcheur Tél.
02.97.22.38.75) ; à Ploërmel
(Gill'Pêche Tél. 02.97.93.68.78) ; à
Malestroit (Point Air Bruno Dubois
Tél. 02.97.75.10.44) ; à Loudéac
(Jardinnatur Tél. 02.96.28.38.13).

CHASSE

Chasseur cynophile, membre du C.I.C. CHERCHE location réserve de chasse avec bécasces, pour longue période. Très sérieux. Téléphoner après 13 heures au 01.42.41.39.16.

La société de chasse de Saint Vran (22) réserve deux cartes de sociétaires au prix unitaire de 300 francs (la carte) à deux jeunes chasseurs résidant dans une ville sans territoire chassable. Les jeunes chasseurs devront avoir des revenus modestes et adresser une lettre de motivation à Thierry Soquet, Les Petites Forges, 22230 Merdrignac.

La société de chasse Saint Hubert de Bodiello à Buiat-Pestivien (22) offre à un jeune chasseur quelques journées de chasse, chiens courants et d'arrêt pour « aiguiser sa passion dans le respect des animaux et d'une éthique de la chasse ». Faire acte de candidature auprès de M. Couppé, 11 A rue de la Charpennerie, 22190 Piérin. Téléphone 02.96.74.64.69.

CHIENS

Vends chiots Bruno du Jura, 2 femelles et 1 mâle, né le 28/7/1996, vaccinés, tatoués, inscrits au LOF origine chasse sanglier, chevreuil, lièvre. Tél. HR 02.96.41.12.71 / HB 02.99.09.62.22.

Eden mâle Teckel Poils durs, parents élite origine d'Allemagne, cherche saillies, Téléphone. 02.99.90.04.03.

Vends Maute de haut niveau, 20 Anglo-Français de petite vénerie, aux ordres Renard, Chevreuil, Sang, Essai possible Cause arrêt chasse. Téléphone 02.97.67.29.39.

Vends chiots Jack Russel, vaccinés, LOF, parents extra chasse garantis. Tél. 02.99.55.93.87.

Vends chiots épagneul breton, LOF, origine triars bécasce print. CHT. IT. IB. Tél. 02.97.23.62.46.

Vends jeunes Setter Anglais, tricolore, LOF + Affix - Docile - Début prometteur, Tél. 02.97.67.25.62.

Vends épagneul breton, blancs oranges, mâles, nés le 22.09.96, bonnes origines, LOF, Tél. 02.98.93.06.11.

Vends chiots BEAGLE, 3 mois, LOF, Tél. 02.97.23.09.16.
Vends chiots SETTER et BEAGLE croisés, Tél. 02.97.23.09.16.

Vends DRAHTHAARS nés le 6.11.98 de ESUS (Triars bécasce, CACS, IB) x DECIBELLE (TAN, CACS, IB). Lignée Travail, Chasse, Beauté. Téléphone 02.99.55.48.61.

Vends chiots POINTER, 6 mois, débouffés, LOF, Gypsi Parc An Ty x Darniche Du Bois des Perches, Guy André, Laniscat (22), Tél. 02.96.36.94.85. (heures repas).

Vends chiots SPRINGER, LOF, Vaccinés, Tatoués, Débouffés, descendance Chasse et Beauté, Tél. 02.98.71.04.77.

Équipage Blaireau, vends chiots FOX TERRIER, Téléphone 02.96.73.90.71. SETTER Anglais Tricolore, LOF, calme, équilibré, père Élite de l'Orée du Bois, propose SAILLIE contre chiot. Téléphone 02.97.74.08.65 (HR).

Vends jeunes BEAGLE HARRIER, 1 an et 6 mois, LOF, bonnes origines, chasse et beauté. Téléphone 02.97.36.09.38 (le soir).

VOL de trois chiens de chasse : 1 mâle BEAGLE sans queue tricolore H. 30 cm, 1 mâle Basset FAUVE de Bretagne à robe très foncée, 1 mâle BEAGLE de 5 mois Orange et Blanc. Si vous les avez aperçus Tél. au 02.98.96.23.78.

FUSILS

Vends Franchi SL, Superposé, Cal 12, crosse noyer, TBE, canon 68 1/4 3/4, prix 5000 francs. Tél. 02.98.59.05.47. (journée)

Vends fusil Darnie Cal. 16 R10, juxtaposé, prix 4900 francs. Téléphone. 02.99.41.90.69.

Vends fusil Super Mirage, Superposés Cal. 12, état neuf, Téléphone 02.97.60.20.84.

Vends 2 fusils, Superposé, Cal. 12, Verney Carron Canon 66 cm et Verney Carron Ball Trap, Neufs, Téléphone 02.99.44.54.20.

Cherche canon lisse court, type « Slug », Cal. 12 pour Perflex Manufacture. Tél. 02.97.65.03.89.

Vends beau fusil Leger, Calibre 16, Juxtaposé, Ciselé main, Fabrication Saint-Etienne 1986. Prix 4000 francs (très peu servi). Tél. 02.99.60.61.82 (soir).

Vends Fusil, Baby Breton, Cal. 12, Prix 2600 francs, Tél. 02.97.50.87.19 (soir). Verney Carron Super 9 Cal. 12 Monodétente Choke Fixe Neuf Garantit Val. 9200 francs, vendu 6000 francs. Tél. 02.97.56.93.92.

GIBIER

Gibier Fontaine
35470 Bain de Bretagne,
Tél. 02.99.43.74.07
Fax. 02.99.43.90.03.
Faisans de Tir (communs-US)
- décembre : 50 francs TTC,
- janvier : 51 francs TTC.
BELLE QUALITÉ.
LIVRAISON POUR QUANTITÉ.
Pensez à réserver oeufs et un
jour pour nouvelle saison en
perdrix et faisans

Élevage breton à Trébray Vends lièvres reproducteurs ou de tir. Tarif spécial 250 F/unité à la douzaine, élevage agréé N° 2221588. Tél. 02.96.31.42.95.

Vends lièvres reproducteurs. Élevage agréé N° 2228394 à Plessala (22), Téléphone 02.96.26.11.69.



agenda

Rendez-vous de chasse

Pour le prochain numéro, les communiqués d'information doivent parvenir à la rédaction avant le 20 février 1997.

chasser en Bretagne,
CP 3433, 56034 Vannes Cedex,
Tél. 02.97.47.03.62.
Fax 02.97.47.91.06.

Décembre

■ **Déclaration des armes.** La date limite de déclaration des armes est fixée au 31 décembre 1996. Les détenteurs d'armes doivent se mettre en règle avec la nouvelle réglementation et demander un récépissé de l'administration qui fera foi en cas de contrôle à partir du 1er janvier 1997.

Janvier

■ **Brevet de chasse sur renard.** La société de chasse du Faouët (56) organise avec le Club du Beagle, Beagle Harrier et Harrier, un brevet de chasse sur renard les 18 et 19 janvier 1997.

Renseignements : Francis Pennec.

56350 Le Faouët, Téléphone 02.97.23.09.16.

■ **Stage grand gibier.** Le centre de formation des Sallards (Allier) et l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier organisent un stage Grand Gibier pour les jeunes chasseurs en janvier 1997. Cette formation de trois jours est réservée en priorité aux jeunes chasseurs ayant réussi l'examen du permis de chasser dans les cinq années écoulées. Programme : gestion de la grande faune, réglage des armes de chasse, tir au sanglier courant, chien de sang, journée de chasse à Tronçais.

Renseignements : Jean Michel Gas ou Valérie Lorca, Centre de Formation des Sallards, 03400 Toulon-sur-Allier, Tél. 04.70.20.80.41/Fax 04.70.34.10.09.

Février

■ **Brevet de chasse sur chevreuils.** La société de chasse de Guerlesquin (29) organise avec le Club du Beagle, Beagle Harrier et Harrier, un brevet de chasse sur chevreuils le samedi 15 et le dimanche 16 février.

Renseignements : M. Floch, ou Docteur Jacques Bourdon, Club français du Beagle, 15 rue Turgot, 22000 Saint-Brieuc, Téléphone. 02.96.33.02.74. (après 20 h)

■ **Brevet de chasse sur chevreuils.** L'ACCA de Val d'Izé (35) organise avec le Club du Beagle, Beagle Harrier et Harrier, un brevet de chasse sur chevreuils le samedi 22 et le dimanche 23 février.

Renseignements : Maître Aubault ou Docteur Jacques Bourdon, Club français du Beagle, 15 rue Turgot, 22000 Saint-Brieuc, Téléphone. 02.96.33.02.74. (après 20 heures)

Mars

■ **Chasse à courre au lièvre.** La Fédération départementale des Chasseurs du Morbihan et la société de chasse de Langoëlan (56) invitent le public à assister à la traditionnelle chasse à courre au lièvre qui sera donnée par Olivier de La Bouillie et le Rallye des Grands Loups le 2 mars 1997. Rendez-vous le dimanche 2 mars, à 14 h, place de l'Église à Langoëlan (près de Guéméné-sur-Scorff).

■ **Bourse aux armes à Saint Thuriau (56).** La société communale de chasse de Saint Thuriau organise une bourse aux armes le dimanche 9 mars de 9 h à 18 h.

Renseignements : Claude Rolland, 10 rue de Coëvern, 56300 Saint Thuriau, Téléphone. 02.97.39.84.91.

Mai

■ **Conduite d'un chien de rouge.** L'Union nationale pour l'utilisation de chiens de rouge organise un stage d'initiation et de perfectionnement à la conduite d'un chien de rouge du 2 au 4 mai au village de vacances de Ker Al Lann à Guitte (22). Programme : comportement du chasseur, choix et éducation du chiot, races utilisées, aptitudes requises, indices de tir et de blessure, pratique de la recherche, ballistique, législation.

Renseignements : François Magnien, UNUCR, 18 rue de la Louvière, 55100 Houdainville, Tél. 03.29.84.62.76.

Abonnement

chasser en Bretagne

PARC POMPIDOU CP 3433 - 56034 VANNES CEDEX

Abonnement normal, un an 60 francs/4 N° (*)

Nom : Prénom :

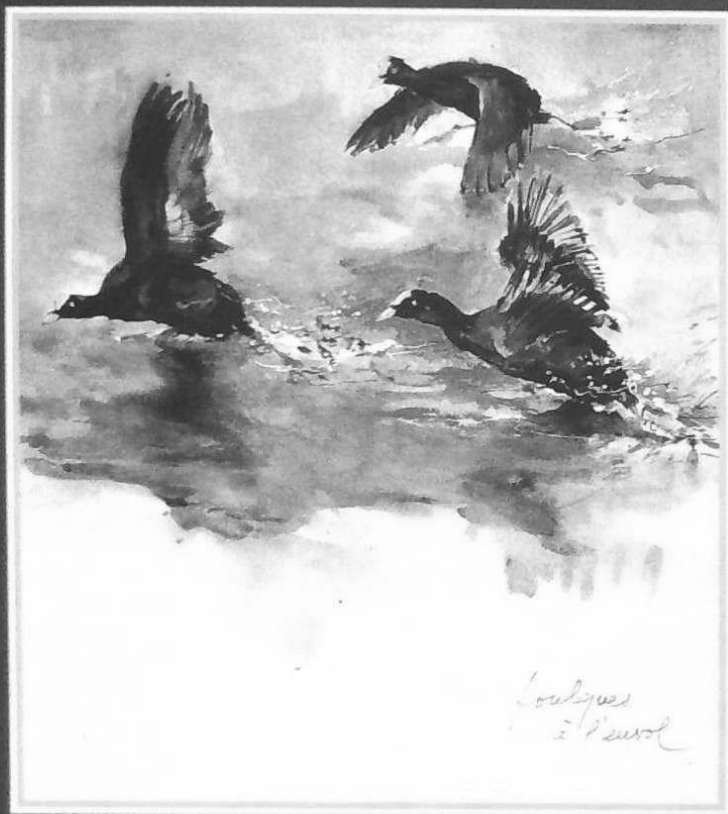
Adresse

Ville Code postal

(*) Un tarif spécial est proposé aux titulaires d'un titre de chasseur en Classe d'Armes, Morbihan, Finistère, Ille et Vilaine et Loire-Atlantique (50 francs). L'abonnement peut être souscrit aux sièges des fédérations départementales d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan et des Classes d'Armes, dans les organismes basés habilités à délivrer des titres de chasse ou par correspondance au siège de la revue.

TORR'PEN





*Prochain rendez-vous
en mars !*

L 9479 - 5 - 15,00 F - RD



chasser en Bretagne N° 5 : 15 Francs